

Harcèlement scolaire

Prévenir à l'école primaire

Formation primaire

Mémoire de Bachelor de : Gaëlle Domon

Sous la direction de : Alain Paratte

Delémont, mars 2017

Remerciements

Je tiens en premier lieu à remercier Monsieur Alain Paratte, directeur de ce mémoire de Bachelor, pour ses conseils, sa disponibilité et principalement pour son considérable intérêt à cette thématique tout au long de ce travail.

Je remercie également les personnes sollicitées pour les entretiens, leur disponibilité, et leur apport professionnel à ce mémoire, sans qui ce travail n'aurait pas été réalisable.

Pour finir, je remercie ma famille et mes amis pour leur soutien, leur encouragement et leur aide tout au long de ce travail. Je tiens à remercier particulièrement mon ami Lorik ayant fait un important travail de relecture de ce mémoire.

Avant-propos

Résumé

Le harcèlement scolaire est une thématique actuelle diffusée par les médias. L'emblématique histoire de Marion¹ a agité les esprits et même choqué la société, pourtant cette histoire est bien réelle.

Le but de cette recherche est donc de connaître les différents types de prévention du harcèlement scolaire ainsi que les impacts positifs et négatifs que cette prévention peut engendrer. En formation à la HEP-BEJUNE pour l'enseignement au primaire, ce travail se concentre donc sur le harcèlement à l'école primaire.

La première partie de ce travail permet au lecteur de mieux connaître la problématique du harcèlement grâce aux concepts de ce dernier, tandis que la seconde développe les fondements méthodologiques.

Enfin, la dernière partie relate les données récoltées par le biais d'entretiens semi-directifs menés auprès de deux enseignants, un directeur et de cinq professionnels ayant travaillé sur la thématique du harcèlement.

En fin de document, la conclusion exprime l'apport de ce travail pour ma future profession.

Mots clés :

- Harcèlement
- Prévention
- L'après-prévention
- Professionnels
- Enseignants

¹ Téléfilm : *Marion 13 ans pour toujours*. 2017, de Bourlem Guerdjou

Liste des figures

Figure 1 : Pourcentage des élèves de plusieurs classes ayant déclarés être agressés (Olweus, 1999, p.24)	- 13 -
Figure 2 : Lieux où se déroule le harcèlement scolaire en pourcentage (Bellon & Gardette, 2011, p.49)	- 25 -
Figure 3 : Schéma des préventions du harcèlement scolaire.....	- 32 -

Liste des annexes

ANNEXE 1 : LE GUIDE D'ENTRETIEN (ENSEIGNANTS).....	- 1 -
ANNEXE 2 : LE GUIDE D'ENTRETIEN (PROFESSIONNELS, AUTRES QU'ENSEIGNANTS)	- 3 -
ANNEXE 3 : LETTRE D'INFORMATION.....	- 4 -
ANNEXE 4 : CONTRAT	- 5 -
ANNEXE 4 : "BRISÉE : HARCELEMENT SCOLAIRE" DE CHARLENE KOBEL..	- 6 -

Sommaire

CHAPITRE 1. PROBLEMATIQUE	- 2 -
1.1 DEFINITION ET IMPORTANCE DE L'OBJET DE RECHERCHE	- 2 -
1.1.1 <i>Raison d'être de l'étude</i>	- 2 -
1.1.2 <i>Présentation du problème</i>	- 3 -
1.1.3 <i>Intérêt de l'objet de recherche</i>	- 4 -
1.2 ETAT DE LA QUESTION	- 5 -
1.2.1 <i>Origine ou bref historique</i>	- 5 -
1.2.2 <i>Champs théoriques et concepts</i>	- 7 -
1.2.2.1 LE HARCELEMENT ET SES PRINCIPES	- 7 -
1.2.3 <i>Résultats de recherches, théories et synthèses</i>	- 13 -
1.2.4 <i>Controverses et ressemblances entre études</i>	- 14 -
1.2.5 <i>Point de vue personnel à l'égard de la théorie</i>	- 15 -
1.3 QUESTION DE RECHERCHE ET OBJECTIFS OU HYPOTHESES DE RECHERCHE	- 16 -
1.3.1 <i>Identification de la question de recherche</i>	- 16 -
1.3.2 <i>Objectifs et hypothèses de recherche</i>	- 17 -
CHAPITRE 2. METHODOLOGIE	- 19 -
2.1 FONDEMENTS METHODOLOGIQUES	- 19 -
2.1.1 <i>Type de recherche et type d'approche</i>	- 19 -
2.1.2 <i>Type de démarche</i>	- 19 -
2.2 NATURE DU CORPUS	- 20 -
2.2.1 <i>Récolte des données</i>	- 20 -
2.2.2 <i>Procédure et protocole de recherche</i>	- 21 -
2.2.3 <i>Echantillonnage</i>	- 22 -
2.3 METHODES ET/OU TECHNIQUES D'ANALYSE DES DONNEES	- 22 -
2.3.1 <i>Transcription</i>	- 22 -
2.3.2 <i>Méthodes et analyse</i>	- 23 -
CHAPITRE 3. ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS	- 24 -
3.1 DEFINITION DU HARCELEMENT PAR LES PERSONNES INTERROGEEES	- 24 -
3.2 LA PRÉVENTION DU HARCELEMENT EXISTE DANS LE JURA ET LE JURA BERNOIS À L'ÉCOLE PRIMAIRE.....	- 24 -
3.2.1 <i>Les parents dans la prévention du harcèlement</i>	- 31 -
3.3 LA PRÉVENTION DU HARCELEMENT ENGENDRE DES IMPACTS SUR LES ACTEURS SCOLAIRES.....	- 33 -
3.3.1 <i>Impacts positifs</i>	- 33 -
3.3.2 <i>Impacts négatifs</i>	- 35 -

3.3.3	<i>Durée de la prévention et de ses impacts positifs</i>	- 37 -
3.3.4	<i>Cyberharcèlement</i>	- 38 -
3.4	ATTENTES DES INTERVIEWES:	- 38 -
3.5	CONSEILS	- 39 -
	ANNEXE 1 : LE GUIDE D'ENTRETIEN (ENSEIGNANTS)	- 1 -
	ANNEXE 2 : LE GUIDE D'ENTRETIEN (PROFESSIONNELS, AUTRES QU'ENSEIGNANTS)	- 3 -
	ANNEXE 3 : LETTRE D'INFORMATION	- 4 -
	ANNEXE 4 : CONTRAT	- 5 -
	ANNEXE 4 : "BRISÉE : HARCELEMENT SCOLAIRE" DE CHARLENE KOBEL	- 6 -

Introduction

Le sujet d'étude de mon travail porte sur le harcèlement scolaire à l'école primaire. Pour être plus précise, le cœur de ce sujet est la prévention de ce phénomène. À travers ce travail, je cherche à connaître les types de prévention du harcèlement scolaire dans le Jura bernois ainsi que dans le Jura. De plus, je cherche également à identifier les impacts positifs et négatifs de cette prévention.

Aujourd'hui, de nombreux auteurs confirment la présence de ce phénomène chez les élèves au primaire, mais ce problème n'est certes pas nouveau, il existe depuis toujours. La prévention de ce phénomène bien que plus récente, est présente depuis un certain temps, d'ailleurs Anatol Pikas² avait réalisé un travail de prévention dans les années 70. Sans oublier Dan Olweus³ qui est un pionnier dans la prévention du harcèlement. Mais que se passe-t-il chez nous, dans le Jura bernois et dans le Jura ? En tant que future enseignante, que puis-je faire pour prévenir le harcèlement ?

Mes motivations sont donc surtout des envies de compléter ma formation. En tant que future enseignante au primaire, je ressens le besoin de m'informer sur ce sujet et de rechercher des conseils auprès de professionnels ayant pratiqué la prévention du harcèlement scolaire. Mon avis est que les enseignants ne peuvent rester passifs devant ce fléau présent au sein de l'établissement scolaire.

En premier lieu, je cherche à mieux comprendre le harcèlement scolaire en identifiant ses principes, ses acteurs, ses formes ainsi que les conséquences que le harcèlement provoque. Ensuite, le travail se concentre sur la prévention à travers différentes œuvres et rapports d'auteurs.

Puis, je développe les résultats de mes entretiens qui tournent autour de deux hypothèses :

1. La prévention du harcèlement existe dans le Jura et le Jura bernois à l'école primaire.
2. La prévention du harcèlement engendre des impacts sur les élèves.

² Anatol Pikas est un professeur d'université suédois. Il a mis en place la méthode appelé « Shared Concern method » pour lutter contre le harcèlement en 1994.

³ Dan Olweus est norvégien et professeur d'université. Dès 1969, il publie des ouvrages sur le harcèlement scolaire.

Chapitre 1. Problématique

1.1 Définition et importance de l'objet de recherche

1.1.1 Raison d'être de l'étude

En préambule, le sujet à traité dans ce travail de mémoire de Bachelor est le harcèlement scolaire avec un intérêt particulier porté sur la prévention de ce phénomène. Pour cela, je voudrais savoir comment des associations comme Santé bernoise et les enseignants préviennent le harcèlement à l'école. Concernant Santé bernoise, c'est une fondation qui s'engage en faveur d'une promotion de la santé efficace dans le canton de Berne.

Le but de cette recherche est tout d'abord de connaître quels types de prévention il existe dans le Jura bernois pour le primaire et si ces dernières ont été bénéfiques pour les élèves notamment si l'enseignante a remarqué des changements dans les relations et les comportements entre les élèves. Etant en formation à la HEP-BEJUNE pour la formation primaire, la recherche se concentrera sur la prévention du harcèlement scolaire à l'école primaire

Dans d'autres pays que la Suisse, des préventions dites globales ont été mises en place par des écoles et grâce à celles-ci le harcèlement scolaire et le climat de classe étaient meilleurs. En Norvège, une école a réduit de 50% le phénomène d'intimidation, ou plus communément appelé de harcèlement, en deux ans (Pleins feux sur l'intimidation, 1998).

Cependant je n'ai pas trouvé de documents, si ce n'est quelques articles, qui me parlaient de la prévention de ce phénomène en Suisse et encore moins dans le Jura bernois et le Jura. Malgré tout, le harcèlement scolaire est pour ainsi dire présent partout, et en tant que future enseignante, je trouve important de mieux connaître ce qui se passe chez nous, et quelles actions peuvent être mises en place pour prévenir ce phénomène.

Le harcèlement n'est pas un problème anodin, au contraire, il peut laisser des séquelles plus ou moins lourdes comme expliquées dans ce travail. Le harcèlement scolaire a toujours existé mais il se cachait (Nufer, 2015). Aujourd'hui, cette

thématique est très actuelle et en tant qu'enseignants, nous ne pouvons fermer les yeux sur cela. Lorsque l'étude du Conseil de l'éducation de Toronto (Ziegler et Rosenstein-Manner, 1991), et plus récemment, des travaux de Debra Pepler, Wendy Craig et leurs associés de l'Université York (Pepler, Craig, Ziegler, Charach, 1993, 1995, 1997) montrent que plus de 20% des élèves de la 1^{ère} à la 8^e année sont touchés par le harcèlement à l'école (Pleins feux sur l'intimidation, 1998), je trouve pertinent de s'intéresser à cette thématique ainsi que de se sensibiliser à ce problème pour pouvoir intégrer la prévention du harcèlement en classe.

De plus, Zermatten, Jaffé & Moody (2012) écrivent que la prévention est un moyen pour se battre contre le harcèlement :

Lutter contre le harcèlement entre pairs c'est aussi lutter pour les valeurs du vivre ensemble, c'est lutter pour la tolérance et l'acceptation de la différence. C'est refuser la stigmatisation en raison de la couleur d'un vêtement, d'un accent plus ou moins marqué, d'un handicap ou de toute autre particularité saillante aux yeux de certains. Intervenir dans les «affaires d'enfants» est une obligation légale qui a pour but non seulement de lutter contre les discriminations précoces, mais également d'offrir à l'enfant les moyens de se sortir par lui-même du rôle (victime, auteur, témoin) qu'il joue à l'école. (p.13)

1.1.2 Présentation du problème

Tout d'abord, le harcèlement scolaire peut toucher une classe entière, cela n'est donc pas un « petit » problème qui ne concerne que quelques élèves. Effectivement, le harcèlement se présente toujours sous la forme de relation triangulaire, cela signifie donc que le harcèlement implique le harceleur, la victime, mais aussi les pairs. Cela se passe donc au sein d'un groupe. « Caché aux yeux des adultes, le harcèlement ne peut exister que s'il est, à l'inverse, parfaitement visible aux yeux des pairs » (Bellon & Gardette, 2011, page 29). Comme ces trois parties sont impliquées lorsque le harcèlement est présent, elles sont toutes les trois susceptibles de subir des conséquences. Saint-Pierre (2013) donne quelques exemples de conséquences ; les victimes peuvent souffrir d'une perte d'estime de soi, d'une perte du goût au travail et même de problèmes de santé (stress, maux de ventre, perte de sommeil, etc.). Pour le harceleur, il rencontre des difficultés sur le plan de l'attachement et sur la régulation de ses émotions. Il a également une faible estime

de soi. De plus, il est possible que le harceleur continue ses agressions à l'âge adulte au travail et/ou avec sa famille. Pour les témoins, ils ressentent une peur de devenir un jour la victime, ils ont un sentiment d'impuissance devant les événements. Il est aussi possible qu'ils deviennent «désensibilisés» devant ces actes qui sont pour eux devenus banals. C'est pour ces diverses raisons, développées plus tard dans ce travail, qu'il est important de prévenir ce phénomène plutôt que de le guérir.

1.1.3 Intérêt de l'objet de recherche

Comme beaucoup de personnes, il y a quelques années, le harcèlement scolaire était pour moi un thème tabou, sur lequel je n'avais que peu, voire pas du tout d'informations. Cependant ces dernières années, les victimes ont tendance à s'exprimer, à vouloir sortir de ce silence qui les bloquait dans leur situation. C'est grâce à cela que j'ai pu m'intéresser à ce problème. Mais c'est lorsque j'ai commencé ma formation à la HEP-BEJUNE de Porrentruy que je me suis vraiment préoccupée du harcèlement scolaire. Si cela se passe dans les établissements scolaires, en tant que future enseignante, ce phénomène me concerne. C'est alors qu'intervient la question suivante ; comment agir, comment aider ces victimes de harcèlement en tant qu'enseignante ? En m'informant davantage sur cette thématique, j'ai très vite remarqué qu'un enseignant ne peut gérer ce problème seul. D'ailleurs le ministère de l'Éducation de British Columbia dans son programme intitulé en français "Pleins feux sur l'intimidation"⁴ explique que pour que la prévention du harcèlement fonctionne dans un établissement scolaire il faut mettre en place un travail d'équipe. Cette équipe serait constituée d'enseignants, de parents, de professionnels, mais aussi d'élèves.

Suite à cela, mon intérêt s'est porté sur ce qui se fait en Suisse, notamment dans le Jura bernois et le Jura, pour pouvoir un jour l'appliquer en classe.

J'ai décidé d'aborder la prévention au primaire y compris au cycle 1, car je pense que plus les élèves reçoivent tôt la prévention, plus cela sera efficace. Bien que le harcèlement paraisse être un problème pour les classes avec des élèves plus âgés,

⁴ C'est un manuel qui propose un programme de prévention pour les écoles. Il a été conçu par le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique en 1998.

ce phénomène est présent au cycle 1, car la violence existe sous différentes formes même à l'âge de 4 ans. D'ailleurs, Bourdier (2008) dit « Une chose est certaine, plus l'enfant est jeune, plus son cerveau est malléable et plus il est facile de faire disparaître des comportements avant qu'ils se cristallisent » (p.17). C'est pourquoi, "Pleins feux sur l'intimidation" prévoit également un programme pour les élèves dès leur entrée dans l'école obligatoire.

Mes motivations sont donc de savoir comment prévenir le harcèlement et également quels résultats pouvons-nous attendre d'un travail de prévention dans une classe.

1.2 Etat de la question

1.2.1 Origine ou bref historique

Le mot *harcèlement* a été traduit de l'expression *school-bullying* en anglais et apparaît dans la littérature anglaise pour la première fois au milieu du XIXe siècle. Le mot *bullying* vient des coups répétés donnés par les veaux à leurs congénères. Un nouveau terme apparaît dans les années soixante, *mobbning*, qui est un mot scandinave donné par Peter Paul Heinemann⁵. En France, avant de traduire *school-bullying* avec le terme harcèlement, Jacques Pain⁶ avait proposé le mot malmenance, mais ce mot n'a que peu été utilisé.

Des termes, des traductions, donnent une idée de ce que peut être le harcèlement, mais que signifie réellement *school-bullying*, ou harcèlement ? Dan Olweus définit le *school-bullying* comme ceci ; « Un élève est victime de violence, lorsqu'il est exposé de manière répétée et à long terme à des actions négatives de la part d'un ou de plusieurs élèves ». Dan Olweus donne un principe du harcèlement : la répétition et sa longue durée. En effet, pour qu'il y ait harcèlement, il faut que la violence (physique, verbale, ou psychologique) soit faite par le harceleur de manière répétée et sur une certaine durée sur sa victime. Les auteurs ne se mettent pas exactement d'accord sur la durée pour pouvoir parler de harcèlement.

⁵ Peter Paul Heinemann est un médecin suédois qui rédige des textes sur le harcèlement scolaire, dont « Mobbning » en 1993.

⁶ Jacques Pain est un professeur des sciences de l'éducation à l'université de Paris (France). Il écrit de nombreux ouvrages sur le harcèlement scolaire.

Dan Olweus, dans ces premiers textes (1973), estimait qu'on pouvait qualifier de school-bullying une agression qui avait lieu au moins une fois par semaine pendant un mois. Ludwig F. Lowenstein en 1978 considérait pour sa part que c'était à partir de six mois que l'on pouvait parler de school-bullying (Bellon & Gardette, 2011, p.22).

De plus, Bellon & Gardette (2011), ajoutent que la période d'incubation, qui est celle où la victime ne parle à personne de ce qui se passe, peut atteindre trois mois.

Le personnage de l'œuvre de Thomas Arnold « Tom Brown's Schooldays », Flashman, serait le premier portrait d'un élève harceleur. En effet, Flashman, joueur dans l'équipe de rugby de son école, est perçu comme un garçon sympathique et très populaire. Il a beaucoup de charisme et sait montrer son "bon" côté devant ses enseignants et son coach sportif. Malheureusement, ses derniers ne voient pas son autre côté, moins plaisant. Effectivement, il harcèle ses autres camarades, prend plaisir à agresser ceux-ci dès que les adultes ont le dos tourné. Il sait faire régner le silence et aucune de ses victimes ne le dénoncera. (Bellon & Gardette, 2011). Cette histoire écrite en 1856 nous montre bien que le harcèlement a toujours existé. Que Flashman soit un mythe ou non, ce type de comportement entre camarades était présent. Nous avons l'impression que le harcèlement est un phénomène récent, cependant cela n'est pas le cas.

À ce propos, Éric Debarbieux (2015), spécialiste de la violence à l'école et auteur de nombreuses études sur le sujet, dans un article pour le journal Le Figaro répond ceci lorsque le journaliste lui demande s'il y a une hausse de ces violences répétées.

Il est normal qu'on ait l'impression d'une hausse puisqu'on en parle de plus en plus. On ne peut pourtant pas dire qu'il y ait eu une augmentation quantitative. Dès 1996, on possède des bases de données fiables. On constate une stabilité, finalement peu satisfaisante: le harcèlement ne diminue pas.

Dans les pays scandinaves, c'est avant 1996 que de véritables études ont été menées.

Même si le problème agresseur/victime est assez bien connu, ce n'est que relativement récemment, au début des années 70, qu'il a commencé à faire l'objet d'études systématiques. Pendant un certain nombre d'années, ses initiatives ont été largement limitées à la Scandinavie. Cependant, au cours

des années 80 et au début des années 90, les violences entre élèves ont attiré l'attention d'autres pays comme le Japon, l'Angleterre, les Pays-Bas, le Canada, les États-Unis et l'Australie. (Olweus, 1999, p.17)

Grâce à ces études et à cette prise de conscience du problème, les établissements scolaires commencent de mettre des programmes de prévention pour lutter contre le harcèlement scolaire.

1.2.2 Champs théoriques et concepts

1.2.2.1 Le harcèlement et ses principes

Le harcèlement possède 3 principes qui le caractérisent ;

1. La répétition
2. La relation de domination
3. La volonté de nuire

Le premier principe signifie que la violence verbale, psychique ou physique pour être du harcèlement doit se répéter sur une certaine durée. C'est ce principe qui a tendance à user les victimes, car c'est une violence sans répit et à laquelle ils ne voient pas de fin. Bellon & Gardette (2011), grâce à des témoignages, affirment que le harcèlement prend fin dans la majorité des cas lorsque la victime change de classe ou d'établissement scolaire, car elle ne voit plus son agresseur. Certains cas de harcèlement, s'ils ne sont pas gérés par des professionnels, peuvent donc durer plusieurs années.

Le second principe inclut un dominant et un dominé. Il y a donc une différence de pouvoir et de force. « L'élève visé par les actions négatives a du mal à se défendre et se trouve en quelque sorte démuni face à l'élève (ou aux élèves) qui le harcèle » (Olweus, 1999, cité par Bellon & Gardette, 2011, p.23). Le dominant est souvent le leader de la classe et ses camarades le suivent, car il a du charisme, mais aussi parce qu'ils ne veulent pas subir ses agressions. Cette relation de domination empêche la victime, mais aussi les témoins, d'agir, car ils sont impressionnés par cette force, ce pouvoir que possède le harceleur.

Le troisième et dernier principe est la volonté de nuire. En effet, l'agresseur a envie de faire du mal à sa victime. Il sait donc qu'il la fait souffrir, mais avouer cela serait

impensable pour l'agresseur. Il trouve toujours une explication pour justifier ses actes, parfois même il affirme que c'est la faute de la victime s'il agit ainsi. Dans le livre de Bellon & Gardette (2011), Kevin, une victime témoigne ce qu'il lui est reproché ; « *de ne pas dire des trucs toujours super intelligents* », « *de ne pas réfléchir avant de parler afin de ne pas sortir des réflexions comme ça* » (p.25). Ce genre de remarque pousse la victime à se sentir davantage coupable du harcèlement qu'elle subit.

1.2.2.2 Le harcèlement, une dynamique de groupe

Comme déjà mentionné, le harcèlement scolaire se construit dans le cadre d'un groupe. Celui-ci est constitué du harceleur, de la victime ainsi que des pairs ou plutôt les témoins, ceux qui observent les violences subies par la victime. « La relation victime-agresseur-spectateurs est centrale, le harceleur parvenant à faire de ses camarades spectateurs les complices de ses actes installant ainsi une relation de domination sur la victime » (Ministère de l'Éducation nationale français, 2011). Pour mieux comprendre cette dynamique, il est important de connaître les rôles de chacun.

Pour commencer, prenons la victime. Elle est souvent choisie pour une caractéristique qui la différencie des autres camarades comme par exemple; sa couleur de peau, ses traits de personnalités, etc. De plus, il est possible de distinguer deux types de victimes, les passives et les actives. Les victimes dites passives ont tendance à s'isoler, à être timides et craintives. Elles ont une attitude de soumission et sont donc faciles à atteindre, car elles ne se défendent pas. Au contraire, les victimes actives réagissent de manière impulsive. Comme ces personnes manquent de relations positives, lorsqu'un camarade le bouscule de manière intentionnelle, les victimes actives vont réagir de manière agressive.

Concernant le harceleur, il n'agresse pas juste pour son plaisir. Bien souvent, il cache une faible estime de soi, comme un vide qu'il cherche à combler. Il n'y a pas de traits de personnalité communs aux harceleurs, si ce n'est qu'ils ont du charisme pour pouvoir mettre leurs camarades de leur côté. Au sein d'un groupe, il occupe la place du leader. De plus, les harceleurs ont un comportement agressif. « En outre, ils se caractérisent souvent par une impulsivité et un besoin impérieux de dominer les

autres et éprouvent très peu d'empathie à l'égard des victimes » (Olweus, 1999, p.39).

Pour finir, les témoins, qui sont les autres camarades dans la classe en cas de harcèlement scolaire, peuvent jouer différents rôles et influencer la dynamique du harcèlement. Selon Bellon & Gardette (2010), il y a tout d'abord les supporters qui sont un soutien important pour le harceleur par des attroupements lorsqu'il y a des agressions (physiques ou verbales) par des rires ou encore par des gestes encourageants. Puis les outsiders qui ne se positionnent ni du côté de la victime ni du côté du harceleur. Ils sont passifs et restent silencieux. Malheureusement, laisser faire peut devenir un signe d'approbation, car ils ne font rien pour arrêter ce problème et acceptent en quelque sorte ce qu'il se passe sous leurs yeux. Dans les témoins il y a aussi les défenseurs. Ceux-ci défendent donc la victime, la réconfortent et tentent d'arrêter le harcèlement.

Il me paraît important de souligner l'importance des témoins, souvent oubliés, car si les témoins rigolent aux agressions du harceleur à l'encontre de la victime, le harcèlement se renforce. Si les témoins cessent de rire, le harceleur perd de son pouvoir et donc le harcèlement s'atténue.

C'est pourquoi il est important de prévenir le harcèlement avec la classe entière et non juste avec les deux protagonistes, la victime et le harceleur. En effet, tous les élèves peuvent être impliqués et tous peuvent subir des conséquences.

1.2.2.3 Les différentes formes de harcèlements

Le harcèlement survient lorsqu'une ou plusieurs personnes ont du plaisir à utiliser leur pouvoir pour maltraiter à répétition une personne. Ces personnes veulent nuire publiquement leur victime. Le harcèlement scolaire ou l'intimidation a plusieurs facettes comme les présente Saint-Pierre (2013).

- Le harcèlement verbal: ce sont des surnoms, des insultes, des moqueries et/ou des menaces. Malheureusement, ce type de harcèlement est moins visible, mais cela peut causer des blessures psychologiques.
- Le harcèlement physique: ce sont des gestes, notamment bousculer la victime, lui tirer les cheveux ou lui donner des coups de poing.

- Le harcèlement ou l'intimidation relationnelle, sociale: l'intimidateur rejette et exclut une personne d'un groupe. Pour cela, il va ternir son image, l'humilier devant ses camarades.
- Le cyberharcèlement: utiliser la technologie pour harceler quelqu'un.

Bourcet & Tyrode, (2002), parlent d'une autre forme de harcèlement, le racket. Les harceleurs obligent leur victime à leur donner de l'argent, des habits, de la nourriture sous les menaces.

1.2.2.4 Les conséquences

Comme mentionné précédemment, les conséquences du harcèlement touchent la victime, mais pas seulement. Bien que cela puisse paraître surprenant, le harceleur et les pairs, appelés aussi les témoins, subissent également les conséquences du harcèlement.

Prenons tout d'abord la victime, la personne qui est la plus susceptible aux conséquences plus ou moins lourdes. Le harcelé a un sentiment de mal-être dès le matin lorsqu'il se prépare pour aller à l'école. C'est à ce moment qu'il doit se préparer à affronter une fois de plus son agresseur. Ce sentiment est souvent lié à un sentiment d'angoisse, de stress. Le mal-être de la victime se poursuit en classe. En effet, les élèves victimes de harcèlement ne se sentent pas à l'aise dans leur classe et avec leurs camarades. Selon l'étude de Bellon & Gardette (2011), les victimes sont deux fois plus à dire du mal sur leur classe (26% contre 12% de la population globale).

La victime souffre également de sentiment d'insécurité permanent. Ceci a pour conséquence que l'élève se renferme, par peur d'une autre agression. Il arrive que la victime s'oppose systématiquement à une phrase banale de son interlocuteur et à force, ce comportement peut l'éloigner davantage de ses camarades contre son gré.

Lorsque pour la victime, l'agression sans relâche devient trop pesante, il est fort probable d'observer que l'élève ne se présente plus en cours. De par cela, une conséquence pour la victime est la baisse de niveau et le redoublement. Le harcelé n'a plus envie de travailler et parfois, celui-ci cherche à redoubler pour ne plus être dans la même classe que son harceleur.

De plus, il ne faut pas négliger les conséquences psychologiques. « Le harcèlement s'attaquant à l'amour propre et à l'estime de soi, la victime a tendance à se trouver nulle et à sous évaluer » (Bellon & Gardette 2011, p.86). Les conséquences peuvent également être la dépression, et même jusqu'à la tentative de suicide. Une enquête réalisée par l'association britannique Young Voice² en 2000, donnait ces résultats-ci : sur 2772 élèves, 60% des victimes du harcèlement avaient des envies suicidaires. Ce chiffre est alarmant. C'est pourquoi il est encore une fois important de prévenir le harcèlement scolaire pour tenter d'éviter que les victimes en arrivent là.

Concernant le harceleur, Saint-Pierre (2013) affirme que celui-ci aurait des difficultés à gérer ses émotions, mais également à s'attacher aux personnes. De plus, il écrit que les harceleurs peuvent continuer d'agresser à l'âge adulte, dans le cadre du travail ou avec sa famille et qu'ils ne sont pas, comme les victimes, à l'aise au sein de leur classe. Ils seraient même plus critiques envers celles-ci que les victimes. Cependant, ce mal-être commun au harceleur et à la victime n'est pas identique pour chacun. La différence est que le mal-être de la victime est une conséquence au harcèlement subi, alors que pour le harceleur, le mal-être est la raison du harcèlement qu'il fait subir à sa victime. Une conséquence plus inquiétante pour les élèves qui harcèlent est que 25% des adultes ayant été des enfants reconnus à 8 ans comme pratiquant le harcèlement, avaient un dossier criminel (Pleins feux sur l'intimidation, 1998)

Pour finir, les pairs ont tendance à devenir insensibles à la violence. Effectivement, à force de voir ces agressions et de fermer les yeux, cela devient chez eux quelque chose de banal. Les pairs peuvent aussi souffrir d'un sentiment de culpabilité; « Les spectateurs peuvent éprouver un fort sentiment de culpabilité rétrospectif, pour n'avoir pas dénoncé les faits ou n'avoir pas défendu la victime. Malgré la tentative - d'oubli ou de rationalisation (« je ne pouvais rien faire d'autre »), cette expérience laisse des traces durables dans le psychisme des spectateurs » (*Ministère de l'Éducation nationale française, 2011*).

Le harcèlement scolaire laisse donc des conséquences douloureuses pour chaque personne ayant été impliquée dans la dynamique du groupe.

1.2.2.5 Prévenir

« Seule la prévention fera vraiment diminuer le harcèlement, mais rappeler ces conséquences légales peut aussi être un élément dans la prise de conscience. Le harcèlement à l'école n'est pas admissible » Debarbieux, (10 décembre 2013). Je soutiens l'avis de Debarbieux, mais j'ajoute que le harcèlement n'est pas admissible dans tout milieu, même en dehors de l'école.

La prévention au harcèlement serait la seule solution pour combattre le harcèlement. D'ailleurs pour beaucoup de pays (Suède, Royaume-Uni, Espagne, etc.), le harcèlement est un problème qui doit être une priorité des politiques publiques. Mais quels types de prévention ont déjà été mis en place ? Il y a tout d'abord la prévention du harcèlement lancée par Dan Olweus en 1983. Cette méthode était un questionnaire dans le but de mieux comprendre et connaître le harcèlement en Norvège. Il a permis de sensibiliser la population à ce terrible phénomène. Prenons ensuite le cas de la Grande-Bretagne, Tony Blair a instauré une loi en 1998 qui stipule que tous les établissements scolaires se doivent d'écrire un règlement anti-harcèlement.

Bellon & Gardette, (2011) parlent également de la méthode d'Anatol Pikas intitulée « The shared Concern Methode ». Celle-ci met un point d'honneur sur le fait que le harcèlement scolaire est une affaire de groupe et qu'il faut donc défaire cette dynamique.

De plus, le programme de prévention pour les écoles primaires, « Pleins feux sur l'intimidation » propose des leçons pour parler du harcèlement, sensibiliser tous les acteurs de l'établissement scolaire à cette thématique dès l'école infantine. « Le but de "Pleins feux sur l'intimidation" est d'aider les écoles à élaborer et à mettre en œuvre un plan d'action détaillé qui renforcera la sécurité physique, sociale et psychologique des élèves à l'école et réduira les cas d'intimidation » (Pleins feux sur l'intimidation, 1998, p.2).

Mais qu'en est-il de la Suisse dans tout cela ? Plusieurs cantons ont une association qui propose un programme de prévention contre le harcèlement scolaire. C'est le cas de Santé bernoise qui offre des cours de formation pour les enseignants, de

l'information pour les parents et les élèves et fournissent également des outils pédagogiques pour aborder ce thème en classe.

Il est donc évident que la prévention existe et qu'il y a plusieurs méthodes qui semblent avoir porté leurs fruits.

1.2.3 Résultats de recherches, théories et synthèses

En Norvège, une enquête nationale entre 1983-1984, révèle que 15% des élèves du primaire et du collège étaient impliqués dans le harcèlement soit en tant que harceleur, soit en tant que victime. Dan Olweus (1999) souligne que cela correspond à 1 élève sur 7, ce qui paraît être un chiffre assez conséquent.

D'après l'étude de Dan Olweus (1999), les élèves agressés dans les degrés les plus bas, âgés de 7 à 13 ans environ, sont les élèves les plus touchés. C'est-à-dire que plus on monte dans les degrés scolaires, plus le pourcentage d'élèves qui déclarent avoir été agressés diminue.

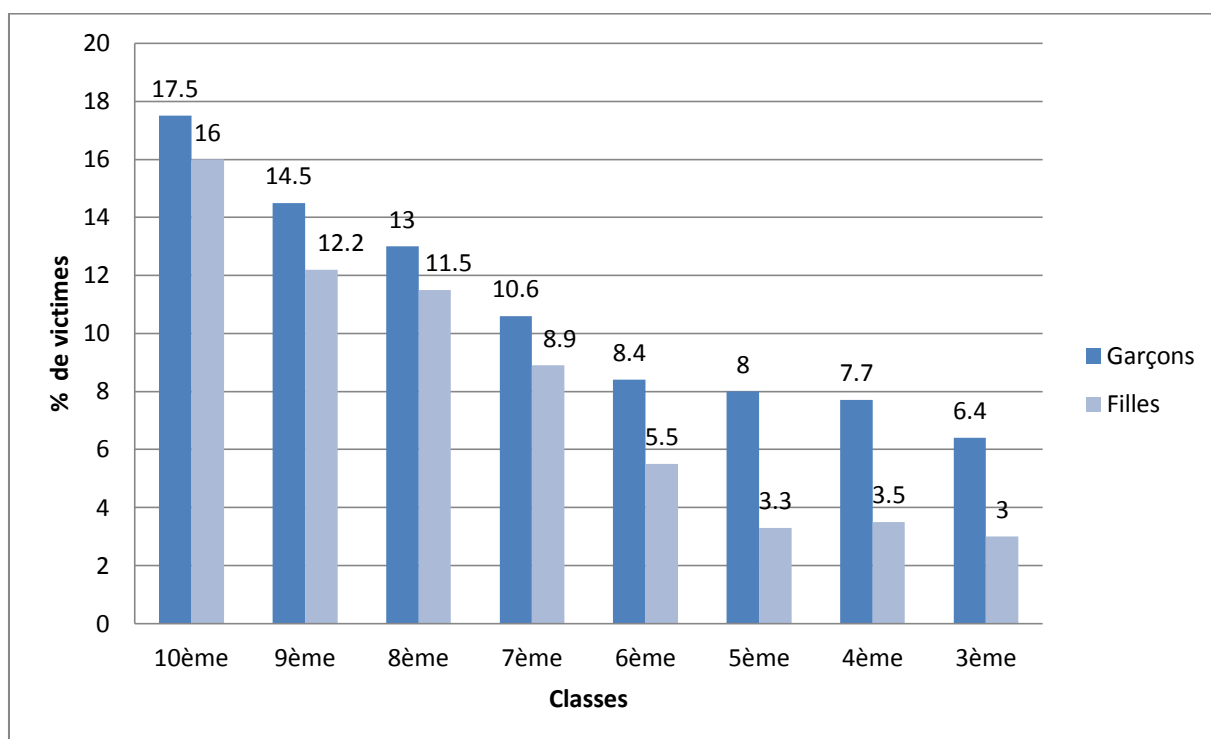


Figure 1 : Pourcentage des élèves de plusieurs classes ayant déclarés être agressés (Olweus, 1999, p.24)⁷

⁷ Du CP à la 6^{ème} année scolaire en Scandinavie, cela correspond de la 3H à la 8H en Suisse (Harmos). À partir de la 5^{ème} année en Scandinavie, c'est le collège et donc la 9H en Suisse, c'est-à-dire l'entrée à l'école secondaire.

Concernant les résultats obtenus sur les conséquences des victimes à l'âge adulte, Dan Olweus écrit que même si les victimes arrivent à mieux vivre, à être plus libres de leur choix, elles peuvent rencontrer les deux difficultés suivantes : une plus grande probabilité de souffrir de dépression à l'âge adulte et un manque d'amour propre conséquent.

Selon une enquête valaisanne de Piguet, Moody & Jaffé (2012), les harcelés sont victimes, en général, de tous les types de harcèlement. C'est-à-dire que si la victime est humiliée, insultée, menacée, elle est également bousculée et frappée.

Les résultats concernant les comportements fréquents, voire très fréquents, sont les suivants: 8,7% d'enfants disent être «souvent» à «très souvent» victimes de violences verbales (insultes, menaces, etc.), 5,5% de violences physiques (coups, bagarres, bousculades, etc.), 2,2% de cyberharcèlement (insultes et menaces sur internet, etc.) et 1,9% de violences dites d'appropriation (vols ou racket) (Piguet, Moody & Jaffé, octobre 2012, p.9).

Un élément important à relever dans ces recherches menées par des institutions ou des acteurs, est que le harcèlement va contre le droit de l'enfant, notamment au droit à l'éducation. En effet, les élèves ont le droit de pouvoir apprendre, évoluer dans un milieu sans menace et sans danger. Or, lorsque les victimes de harcèlement ne se sentent plus en sécurité, leur droit n'est malheureusement plus respecté. C'est donc du ressort des adultes de faire respecter ce droit et notamment aux enseignants et aux parents.

1.2.4 Controverses et ressemblances entre études

Aujourd'hui, les études montrent divers pourcentages de harcèlement entre les pays. Même si ceux-ci restent assez proches, il y a quelques divergences. En Suisse, plus précisément au Valais, d'après une étude, (Piguet, Moody & Jaffé, 2012), il y aurait entre 5-10% d'élèves victimes de harcèlement. En Belgique, ce chiffre s'élèverait à 17,8%, soit un élève sur 20 selon une étude réalisée dans 53 écoles de Wallonie et de Bruxelles. Quant à la France, selon une étude trouvée sur le site *éducation.gouv.fr*

[...]dans le premier degré, une enquête réalisée par l'Unicef et l'Observatoire international de la violence à l'école montrait que 5 % des élèves de cycle 3

(CE2, CM1, CM2) sont victimes de harcèlement sévère, soit 123'000 élèves sur 2'463'065 écoliers de cycle 3⁸. Si l'on considère le harcèlement modéré à sévère, ce chiffre monte à 12 % des écoliers de cycle 3 soit 295'600 élèves. (éducation.gouv.fr, mars 2015)

En Belgique, le nombre paraît bien plus élevé qu'en Suisse, mais pourquoi ? Est-ce que l'étude au Valais est trop restreinte ? Est-ce que le climat scolaire est différent ?

Beaucoup d'auteurs et d'études se mettent d'accord sur les principes expliqués plus haut⁹ ainsi que sur les caractéristiques de la victime et du harceleur. De plus, il est évident que le harcèlement laisse des séquelles chez la victime, le harceleur, mais aussi les pairs, c'est ce que soutiennent notamment Debardieux (2011), Olweus (1999), et bien d'autres encore.

Mais il y a un point, sur lequel, tous les auteurs se mettent d'accord, c'est la prévention du harcèlement.

En Suisse, Perren et Alsaker (2006) ont montré que le harcèlement entre élèves commence très tôt, déjà dans les classes enfantines ! Ces mêmes chercheuses ont constaté que les rôles victime/agresseur ont tendance à se figer avec les années d'où la nécessité de commencer la prévention rapidement. (Piguet, Moody & Jaffé, octobre 2012, p.7)

Prévenir est le moyen le plus efficace pour lutter contre ce phénomène. Pour cela, il faut d'abord connaître le harcèlement, en parler, se sensibiliser, puis il faut établir un travail de prévention pour l'établissement scolaire entier. Effectivement, il est préférable de travailler en groupe que seul avec la victime et le harceleur.

Plusieurs préventions, notamment celle de Olweus (1999) ont porté leurs fruits. Il me paraît donc pertinent de savoir si c'est le cas en Suisse et plus spécifiquement dans le Jura bernois.

1.2.5 Point de vue personnel à l'égard de la théorie

Il est vrai que selon les études, le taux de harcèlement en Suisse serait moins élevé que dans d'autres pays. Mon avis est que ce n'est pas la quantité qui compte, le

⁸ Le cycle 3 en France est l'équivalence du cycle 2 en Suisse.

⁹ Voir le chapitre 1.2.2.1

problème est présent partout. Chaque cas mérite d'être pris au sérieux, et chaque élève a le droit de recevoir de la prévention, même si les statistiques montrent qu'il y a moins de harcèlement en Suisse. Il ne faut pas oublier que ces chiffres ne sont que des estimations, car bien souvent, les victimes ne parlent pas.

Je pense qu'il est important de comprendre cette dynamique de groupe, car souvent la victime se retrouve seule contre la classe entière. Aurélie¹⁰, ancienne victime, témoigne de cela. Elle a été abandonnée par ses meilleures amies, car celles-ci s'étaient rangées du côté de l'agresseur.

Concernant les types de harcèlements, je pense que trop fréquemment, n'étant pas assez attentifs aux types de violences les plus discrètes, nous ne voyons que la violence physique. Mais c'est pourtant le harcèlement verbal et d'exclusion qui semble laisser des traces psychologiques les plus douloureuses.

En parlant de traces douloureuses, je ne peux m'empêcher de penser aux cas plus graves, comme les suicides ou la dépression. Effectivement, un grand nombre de victimes, parfois très jeunes, ont des pensées suicidaires et il se peut que certaines passent à l'acte. C'est pourquoi je soutiens l'opinion de Magalie Rochat¹¹, dans un reportage au téléjournal de la RTS¹², que le harcèlement scolaire est un problème de santé publique, au même titre que l'alcoolisme et le tabac. Il faut donc aujourd'hui mettre en place des systèmes de préventions massives.

1.3 Question de recherche et objectifs ou hypothèses de recherche

1.3.1 Identification de la question de recherche

Voici ma question de recherche :

Comment prévenir le harcèlement scolaire au primaire et suite à cette prévention quels impacts pouvons-nous observer ?

¹⁰ Aurélie, victime de harcèlement, témoigne dans l'émission « *l'école, cet enfer !* » un reportage de François Roulet pour Radio Télévision Suisse

¹¹ Magalie Rochat est une journaliste de la Radio Télévision Suisse (RTS)

¹² Radio Télévision Suisse, reportage du téléjournal intitulé *19h30*, le 22 avril 2015

1.3.2 Objectifs et hypothèses de recherche

Comme je l'ai mentionné plus haut dans mon travail¹³, étant en formation pour le primaire, je tiens à limiter ma recherche sur la prévention du harcèlement scolaire au primaire.

Après avoir étudié le harcèlement, plusieurs questions surviennent ;

- Dan Olweus, (1999) donne ces chiffres :

Environ 40% des élèves du primaire [...] ont déclaré que les enseignants avaient essayé d'arrêter ça (sous-entendu, le harcèlement) seulement de temps en temps ou presque jamais, et d'après 65% des élèves persécutés en primaire, l'instituteur ou l'institutrice n'avait pas discuté avec eux de ces agressions. (p.29)

Les enseignants en Norvège réagissaient donc peu au harcèlement. Comment les enseignants en Suisse prennent-ils en compte le harcèlement scolaire aujourd'hui? En parlent-ils en classe avec les élèves, entre collègues ? Que font-ils lorsqu'ils y sont confrontés ?

- L'enseignant a-t-il un rôle à jouer dans la prévention du harcèlement en milieu scolaire? Si oui, à quel moment (et jusqu'où) et comment? Effectivement, il ne faut pas confondre un enseignant avec un médiateur ou un professionnel pour ce genre de problème.
- Si les victimes se taisent, comment l'enseignant peut-il aborder le sujet, leur venir en aide ? Stephan Oetiker, directeur de Pro Juventute, dit « Nous recevons chaque jour, sur notre ligne d'aide 147, plusieurs appels d'enfants mobbés. Il est très difficile pour eux de chercher de l'aide dans leur environnement direct. Ils ont peur de voir leur secret éventé ». Nous comprenons donc que les enseignants ne sont pas toujours informés du harcèlement présent dans leur classe, car les victimes ne viennent pas leur en parler. Cependant, lorsqu'il a conscience de cela, l'enseignant devrait peut-être être plus attentif et amener lui-même le sujet de façon neutre, sans

¹³ Voir les chapitres 1.1.1 et 1.1.3

désigner la victime ou le harceleur. Bien sûr ce n'est que mon avis et je suis consciente que ce thème est nouveau et délicat à aborder.

- Si ce thème est nouveau, comment aider les enseignants à être plus à l'aise avec le harcèlement scolaire ? Effectivement, les enseignants manquent de moyens, de formations pour oser se lancer dans la prévention ou parfois même ils évitent le sujet par peur de faire une erreur. D'ailleurs, Pierre Yves Aubert, directeur du pôle promotion de la santé et de la prévention à l'Office de l'enfance à Genève, affirme qu'il y a un énorme travail à faire avec les enseignants, mais aussi avec les parents, pour être plus vigilant au harcèlement.
- La prévention a-t-elle de réelles répercussions ? Suffit-elle à elle seule ? Plusieurs auteurs et même plusieurs pays préconisent son utilisation pour lutter contre le harcèlement.
- À quel moment faudrait-il commencer de prévenir le harcèlement scolaire ? Il est difficile de savoir si les élèves de 1-2 Harmos ne sont pas trop jeunes pour cette thématique. Cependant, des programmes de prévention prévoient des activités pour les élèves de cet âge-là. C'est le cas de "Pleins feux sur l'intimidation", de British Columbia. L'idée est que plus la prévention se pratique tôt, plus cela sera efficace dans le temps. De plus, dans une émission de Temps Présent, « l'école, cet enfer ! » de François Roulet (2016), diffusée sur la RTS¹⁴, Nicolas, une ancienne victime, explique que le harcèlement a commencé lorsqu'il avait 8 ans. Cela semble jeune, presque impossible de la part de ces élèves, pourtant les faits sont bien réels.

Pour ce travail, les deux hypothèses posées sont les suivantes :

1. La prévention du harcèlement existe dans le Jura et le Jura bernois à l'école primaire.
2. La prévention du harcèlement engendre des impacts sur les élèves.

Les résultats permettront peut-être de vérifier ces deux hypothèses.

¹⁴ RTS : Radio Télévision Suisse

Chapitre 2. Méthodologie

2.1 Fondements méthodologiques

2.1.1 Type de recherche et type d'approche

La recherche scientifique, que ce soit dans le cadre d'un mémoire, d'une thèse ou toute autre forme de travail à caractère académique, consiste, à partir d'une interrogation, d'une énigme, d'une insuffisance de compréhension d'un phénomène, d'un vide dans une théorie... à construire une articulation complète de cette interrogation de façon à la transformer en questions qui peuvent être renseignées et traitées dans le cadre d'un champ de connaissance précis. (Aktouf, 1987,p.17)

Pour ce travail, le choix s'est porté sur une recherche dite qualitative. En effet, le but n'est pas d'avoir le plus de résultats possible pour ensuite en faire une moyenne, mais au contraire, d'avoir quelques résultats plus approfondis. Une recherche qualitative ciblée permettra de comprendre la prévention du harcèlement scolaire. Les chiffres provenant d'une recherche quantitative ne seront pas rejetés, cependant, ils ne seront pas mis en avant dans les résultats de ce travail.

2.1.2 Type de démarche

La démarche hypothético-déductive est celle que j'ai décidé de suivre. C'est une méthode assez répandue de nos jours. Depelteau décrit cette démarche en plusieurs étapes successives;

« Les grandes étapes sont:

- le chercheur pose une question de recherche
- le chercheur procède à des déductions et/ou inductions selon les prémisses et connaissances empiriques du sujet et celles qu'il possède
- le chercheur adopte ou construit une théorie et hypothèse de recherche
- le chercheur procède à des tests empiriques, dont le but est de vérifier ou d'infirmer la/les hypothèses de recherche ».

Les entretiens permettront éventuellement de vérifier ces hypothèses.

2.2 Nature du corpus

2.2.1 Récolte des données

L'entretien est un processus de communication verbal entre deux personnes pour recueillir des informations dans un but précis. Cannel *et al* (1974) soutient cette idée : « L'entretien est une conversation initiée par l'interviewer dans le but spécifique d'obtenir des informations de recherche pertinentes qui sont centrées par le chercheur sur des contenus déterminés par les objectifs de recherche » (Boutin,2000,p.22).

Pour avoir des résultats qualitatifs sur cette thématique, il est préférable de cibler les entretiens et d'y participer physiquement, ceci afin d'être à l'écoute de l'interviewé et de relever ses émotions. De plus, le répondant pourrait apporter des informations supplémentaires. L'entretien aura pour but d'apporter des informations sur la prévention mise en place par les enseignants et par les professionnels puis sur les impacts de cette prévention du harcèlement scolaire.

Les entretiens seront semi-directifs, Gorden (1987) appelle ceux-ci des entretiens standardisés. Les questions seront préparées avec un guide d'entretien selon un ordre établi tout en offrant au répondant une liberté de réponse. C'est pourquoi les questions posées seront ouvertes permettant au répondant de développer ses réponses.

De Ketele & Roegires (1996), ajoutent que pour les entretiens semi-dirigés

On peut avoir un canevas très rigide, basé sur un questionnaire très détaillé et pourtant laisser à la personne interviewée l'impression qu'il est inexistant : c'est par petites touches que l'on amène la personne sur un terrain déterminé. Dans ce cas, l'entretien ne sera considéré comme terminé que lorsque l'interviewer aura récolté toutes les informations correspondant au canevas préparé. (p.168)

Malgré tout, un risque réside à l'entretien. En effet, le chercheur peut interférer dans les réponses du répondant influençant les résultats. Il est donc primordial d'être attentif et objectif pendant les entretiens.

C'est sur la base de ces considérations que j'ai dirigé les entretiens.

2.2.2 Procédure et protocole de recherche

Afin de préparer les entretiens, un guide d'entretien a tout d'abord été rédigé. Selon Gerald Boutin (2000), un guide d'entretien me permettra d'avoir un cadre, un fil rouge pour recueillir des informations, tout en mettant à l'aise le répondant et lui assurer une liberté d'exprimer ses ressentis, ses émotions, ses avis. Avec un guide d'entretien, rien n'empêche de poser d'autres questions à l'interviewé en fonction de ses réponses. Je devrai cependant m'assurer et vérifier que les questions inscrites dans ce guide soient ouvertes et qu'elles ne puissent pas influencer les réponses du répondant.

Le thème étant la prévention du harcèlement scolaire, le guide d'entretien a été séparé en deux parties. Premièrement, les questions porteront sur les moyens mis en place pour prévenir le harcèlement, comment préparer cela, comment cela c'est déroulé en classe, etc. Puis, dans un second temps, les impacts de cette prévention seront traités. Les questions porteront donc sur *l'après-prévention* du harcèlement scolaire.

Les entretiens débuteront par demander pourquoi avoir fait de la prévention au harcèlement scolaire. Était-ce par obligation, se sentaient-ils concernés par ce problème? Il existe certainement encore d'autres raisons. Cette question permettra de mieux cerner la perception des interviewés sur ce phénomène.

Les entretiens seront enregistrés afin de les retranscrire. Ceci pour suivre la conversation lors de l'entretien et d'éviter de ralentir la personne interrogée pour pouvoir prendre note de ces réponses. Une fois retranscrits, les enregistrements seront ensuite supprimés pour cause de confidentialité. L'analyse se basera donc sur les transcriptions.

Concernant le lieu des entretiens, le choix sera laissé aux interviewés. Cependant, un endroit calme sera favorisé pour que l'enregistrement soit plus audible afin que des intervenants externes ne perturbent pas le déroulement de l'entretien. Une situation de recueil, dite naturelle, est choisie, car l'entretien sera dans un contexte où le répondant est libre de répondre comme l'expliquent De Ketele et Roegiers (1996). De plus, il sera libre de choisir le lieu de l'entretien et ne sera donc pas contraint par l'environnement où l'interview se déroulera.

2.2.3 Echantillonnage

Concernant l'échantillonnage, même si la recherche est qualitative, un nombre suffisant de personnes à interviewer est nécessaire pour pouvoir analyser leurs réponses et arriver à des résultats plus significatifs. Huit enseignants et professionnels ont participé à un programme de prévention contre le harcèlement scolaire ont été interrogés, car le point de vue d'un enseignant est différent de celui d'un professionnel. En effet, un enseignant vit avec les élèves presque toute l'année et peut mieux apercevoir les impacts de la prévention alors qu'un professionnel connaît bien cette thématique et il a déjà pu apporter son expertise dans différents milieux. Les entretiens seront réalisés dans le Jura et Jura bernois pour mieux comprendre ce phénomène dans cette région.

L'échantillonnage des personnes interviewées comprend :

- deux enseignants (un du cycle 1, l'autre du cycle 2)
- deux infirmières scolaires
- un directeur
- une médiatrice
- un travailleur social
- un employé de la fondation Santé bernoise

2.3 Méthodes et/ou techniques d'analyse des données

2.3.1 Transcription

Pour retranscrire les enregistrements des entretiens, la retranscription totale sera réalisée. Tout sera donc réécrit y compris les erreurs de syntaxes et le parler régional. Les silences seront annotés comme suit :

- Les petites pauses : [+]
- Les longues pauses : [++]

Pour les parties inaudibles, ce sera ce signe-là : [?]. Concernant les émotions, ou d'autres éléments qui ne s'entendent pas, ils seront inscrits entre parenthèses et en italique.

Les questions seront en rouge et les réponses ou affirmations en noir.

Afin d'éviter d'écrire à chaque fois lorsqu'un des deux intervenants prend la parole, leur nom ou leur rôle, une lettre leur a été attribuée. La lettre I pour la personne questionnée et la lettre D pour la personne qui questionne.

2.3.2 Méthodes et analyse

Pour analyser les entretiens, la méthode d'analyse qualitative sera employée.

Le but est de retirer des entretiens des informations qui ne permettront pas de vérifier les hypothèses. La recherche ne porte donc pas sur le nombre de préventions mises en place ni sur le pourcentage de réussite.

L'analyse sera partagée en deux axes de la thématique de la prévention au harcèlement scolaire. Tout d'abord, le premier axe portera sur la prévention en soi. L'objectif est de trouver des éléments qui permettent de comprendre et d'identifier quel type de prévention il existe dans le Jura et Jura bernois et comment cela se met en place.

Puis le deuxième axe concernera les impacts de la prévention au harcèlement scolaire. Les impacts concrets observés par les personnes ayant mis en place la prévention au harcèlement seront recueillis. Il y aura certainement des sous-catégories, notamment les impacts positifs et les impacts négatifs, ou encore les impacts à court terme, à moyen terme et à long terme. Ceci dépendra des réponses données par les personnes interviewées.

« L'analyse des données qualitatives consiste à extraire le sens des données, à comprendre la réalité observée telle qu'elle est vécue par les acteurs » (Pasche, 2015).

Ces données, une fois rassemblées, seront ensuite condensées, réorganisées et présentées. De plus, s'il y a des divergences ou des ressemblances entre les personnes interviewées, elles pourront être identifiées.

Chapitre 3. Analyse et interprétation des résultats

3.1 Définition du harcèlement par les personnes interrogées

Tout d'abord, il est important de comprendre la représentation du harcèlement qu'avaient les personnes interrogées. Sur les huit entretiens, trois éléments reviennent à chaque fois lorsqu'ils définissent ce phénomène;

- L'effet de groupe
- La répétition
- La volonté de nuire

En effet, l'effet de groupe vient en avant, car le harcèlement ne se limite pas à la victime et au harceleur, mais aussi aux témoins. Cet élément rejoint l'avis du ministère de l'Éducation nationale français. De plus, Dan Olweus établit trois caractères qui permettent de définir le harcèlement: la répétition et la volonté de nuire qui sont repris par les personnes interrogées, mais Dan Olweus ajoute que la relation entre le harceleur et la victime est asymétrique. Bien que cette définition date de 1993, cette idée revient dans les entretiens. En effet, deux personnes parlent de «différences de force entre la victime et l'agresseur».

A retenir également des entretiens et des ouvrages, le harcèlement scolaire peut être physique ou psychologique. On retrouve les différentes formes de harcèlement cité au paragraphe 1.2.2.3. De plus, le travailleur social interrogé a mis en avant le fait que tous les actes de violence ne sont pas du harcèlement. Il faut que ceux-ci aient les trois caractères établis par Dan Olweus. Il faut donc être conscient de cela et ne pas mettre l'étiquette de harcèlement à chaque conflit rencontré par les élèves.

3.2 La prévention du harcèlement existe dans le Jura et le Jura bernois à l'école primaire

Le panel des personnes interrogées étant assez large, les méthodes de prévention le sont aussi. Ces méthodes sont donc exposées en tissant des liens entre celles-ci, bien que chacune ait ses propres directives.

Tout d'abord, Santé bernoise¹⁵, qui est une fondation de prévention offre une formation pour les enseignants ainsi que pour les directeurs. Il existe trois étapes d'intervention; la prévention, le repérage et l'intervention. C'est un "protocole" à suivre dans cet ordre. Il y a des aspects très structurels pour la prévention, comme éviter les zones d'ombres dans l'établissement scolaire, c'est-à-dire des escaliers cachés ou encore des toilettes au dernier étage où aucun enseignant ne passe. Bellon et Gardette (2011) démontrent suite à une enquête que les lieux les plus prisés pour le harcèlement sont ceux où les adultes sont moins présents, où il y a donc moins de surveillance.

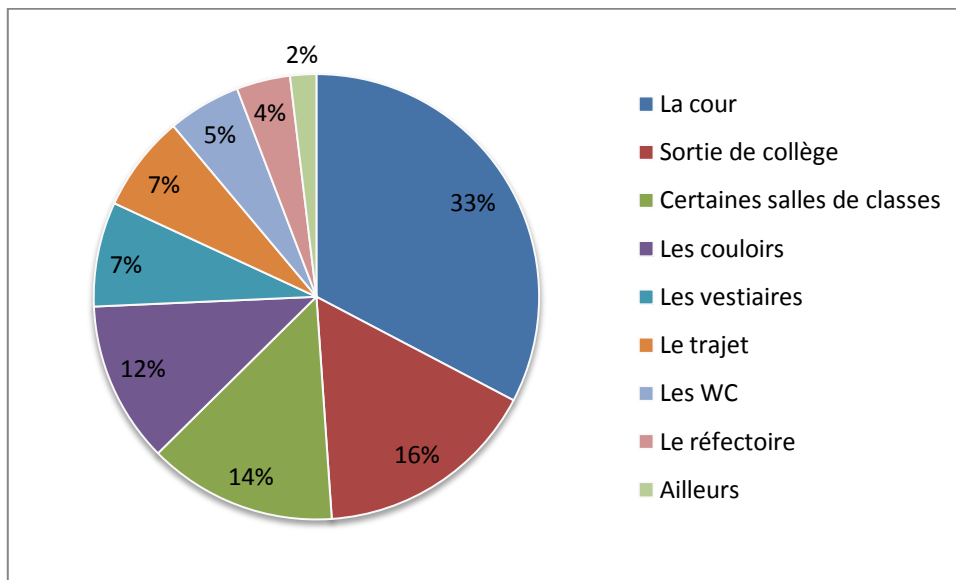


Figure 2 : Lieux où se déroule le harcèlement scolaire en pourcentage (Bellon & Gardette, 2011, p.49)

L'aspect structurel passe aussi par les règles, les valeurs de l'établissement. Tony Blair avait lui aussi mis cet aspect en avant dans la prévention en rédigeant une loi en 1998 qui exigeait aux établissements scolaires de mettre en place un règlement anti-harcèlement. Les règles et les valeurs de l'établissement, lorsqu'elles sont cohérentes, favorisent un climat scolaire agréable et « *c'est là que les enseignants peuvent agir de manière préventive* », souligne la personne interrogée. Cette même personne ajoute que c'est dans les petites activités faites au quotidien à l'école, que les enseignants participent à la prévention du harcèlement scolaire. Souvent, les

¹⁵ Lorsque je cite dans l'analyse « Santé bernoise » c'est bien l'employé de Santé bernoise qui décrit la méthode de prévention. Cependant cette méthode appartient à la fondation Santé bernoise, donc les autres employés utilisent celle-ci également.

enseignants ne se rendent pas compte que leurs actions ont une portée préventive face à ce phénomène, que ce soit de la mise en place d'activités interclasses, de respecter les élèves ou encore de les accueillir le matin.

Après cette première phase plus structurelle, vient la deuxième phase qui est celle du repérage, c'est-à-dire, "comment observe-t-on?" C'est dans cette phase que le travail entre les enseignants est vraiment important, en effet, il faut s'intéresser à ce qui se passe avec cette classe dans d'autres leçons. Pour imager cette phase, Santé bernoise parle de « *photos des situations* ». L'idée est de photographier une situation dans telle classe et de voir si cette même situation peut être photographiée dans d'autres cours. Il faut chercher des liens, des faits, mais avec un seul regard, cela est difficile. Tous les acteurs scolaires peuvent apporter leur regard, même le concierge, qui souvent voit des situations qui ne se passent pas en cours. Cette deuxième étape du protocole de Santé bernoise est donc une phase importante avant d'intervenir, cela permet de prendre du recul et de réfléchir à chaque situation.

La dernière étape est l'intervention. Il faut que les procédures de l'établissement scolaire soient établies afin d'indiquer aux enseignants les personnes de contact, les personnes de soutien, et les conseils de première utilité. L'interrogé ajoute que « cela doit être un protocole, cela doit être inscrit dans la culture de l'école ». L'étape de l'intervention doit être adaptée à chaque situation.

Pour terminer avec la méthode de prévention de Santé bernoise, la personne interrogée a mis en avant le fait qu'il y a certains facteurs sur lesquels les enseignants peuvent agir, notamment les facteurs personnels. Les enseignants peuvent renforcer l'estime de soi par des activités dès le cycle 1, ce qui peut apporter du positif, car comme l'explique dans un rapport le département de l'instruction publique du canton de Genève (2016), autant la victime que le harceleur souffrent d'une faible estime d'eux-mêmes. « Il est intéressant de noter que harceleurs et harcelés partagent un certain nombre de caractéristiques sur le plan des vulnérabilités, en particulier le mal-être et la faible estime de soi » (p.7).

Éric Debarbieux (2011) parle lui de facteurs de protection, qui rejoint les points développés dans le protocole de la fondation Santé bernoise

Des facteurs de protection liés au travail de collaboration entre adultes, à la présence d'un système disciplinaire clair et cohérent, à la stabilité des équipes d'enseignants et à leur ancienneté, à des activités communautaires pratiquées avec l'École et à l'implication et à la collaboration des parents sont souvent cités comme favorisant le maintien d'un climat scolaire sûr. (p.20)

Les autres professionnels (travailleur social, médiatrice, infirmière scolaire) et enseignants, contrairement à Santé bernoise, interviennent dans les classes auprès des élèves. La différence, c'est qu'ils travaillent pour l'école quotidiennement ou hebdomadairement, car il ne s'agit pas d'une fondation indépendante comme Santé bernoise.

Concernant le travailleur social interviewé, son travail de prévention est lui aussi réparti en plusieurs étapes et ressemble au programme de « Pleins feux sur l'intimidation »¹⁶, car il passe dans les classes et aborde la thématique du harcèlement. Il dit ceci « *On ne peut pas diminuer le harcèlement si à un moment donné on n'en parle pas, si on n'informe pas, si on garde cette fameuse loi du silence, ce n'est pas possible* ». Il met donc l'accent sur le transfert d'information et sur le dialogue comme Eric Debarbieux (2011) le préconise,

Le premier niveau est donc une prise de conscience que ce harcèlement n'est pas normal, qu'il a des conséquences multiples sur les plans scolaires, psychologiques et sociaux. Ce premier niveau nécessite une information et une sensibilisation de tous les protagonistes, à travers parfois des formations, sur lesquelles nous reviendrons, mais aussi à travers des campagnes de sensibilisation large. (p.28)

Ensuite, il pratique la prévention auprès des élèves, il soutient l'idée d'être en lien, en connexion avec eux, cela lui permet de voir quel groupe fonctionne entre eux et de communiquer avec eux. Il intervient également dans les classes en fonction des situations. D'ailleurs, il essaie de sensibiliser les enseignants en leur demandant de s'impliquer dans le repérage. Selon lui, il faut leur rappeler d'être attentifs à certains indices qui pourraient être des signaux du harcèlement scolaire. Cependant, le

¹⁶ Voir chapitre 1.2.2.5

travailleur social est conscient qu'observer est difficile, « *c'est observer l'invisible, c'est créer une acuité, une visibilité de ce qu'on ne veut ou ne peut pas voir* ».

Pour finir, il insiste sur le fait qu'il ne peut pas transmettre toutes les informations aux enseignants, il se doit de respecter la confidentialité.

C'est d'ailleurs ce que les infirmières scolaires et la médiatrice ont également relevé. Concernant le travail de prévention des infirmières scolaires, elles ont chacune leur manière de travailler, cependant les deux passent par des médiations. Elles écoutent la victime et peuvent inclure les personnes concernées par ce problème pour en parler ensemble, écouter les différentes versions. C'est donc un travail de dialogue, de communication comme le fait également le travailleur social. Puis les infirmières scolaires ont parlé d'un autre aspect de prévention qu'elles mettent en place dans les classes. Elles interviennent elles-mêmes avec des activités sur la thématique du harcèlement. Par exemple, une infirmière travaille avec les élèves du cycle 1 sur le livre de Max et Lili qui parle de la violence, l'idée est d'adapter les interventions au degré.

Les infirmières scolaires, comme le travailleur social, permettent aux élèves de parler sans avoir peur d'être jugés, car ils sont neutres face aux élèves. En effet, ces professionnels ne sont pas enseignants, la discussion avec les élèves ne se reportera en aucun cas sur les leçons. Ils savent qu'ils seront entendus et surtout écoutés par ces professionnels. Pour résumé, c'est un travail de prévention d'activités ponctuelles dans la classe, mais également de dialogue avec les élèves impliqués dans le harcèlement scolaire. Le rôle de l'infirmière scolaire, de la médiatrice et du travailleur social lors de harcèlement fait vaguement référence au programme de prévention de Dan Olweus (1999)

La tâche principale de la personne à l'écoute, serait donc d'écouter et d'apporter du soutien, et d'essayer de se faire une idée de la situation [...] Il est crucial que la personne à l'écoute suive jusqu'au bout les situations de ce genre, et qu'elle ne s'en désintéresse pas tant qu'il n'y a pas de signes certains que les problèmes ont été résolus ou sont sur le point de l'être. (p.67)

Le directeur et la médiatrice interrogés viennent de la même entité scolaire. Ils ont donc mis en place la même prévention dans l'école, mais chacun d'eux insiste plus

sur certains aspects de celle-ci. Tout d'abord, ils ont mis en place des conseils de coopération, qui sont comme les conseils de classe, mais ceux de coopération garde l'enseignant au milieu du conseil, il gère la discussion, contrairement au conseil de classe, où l'enseignant est sensé s'effacer le plus possible. L'école dans sa globalité mise également sur les jeux coopératifs et la non-violence. La médiatrice met l'accent sur le climat scolaire : « *avoir un bon climat scolaire c'est le meilleur moyen pour lutter contre le harcèlement. Il faudrait travailler sur cette thématique tout le temps et dès les premiers degrés* », et ajoute « *les acteurs scolaires devraient veiller au bien-être des élèves* ».

Ils ont également fait intervenir de manière plus ponctuelle des personnes extérieures, notamment une ancienne victime¹⁷ de harcèlement qui est venue témoigner de son histoire. De plus, la police est aussi intervenue pour parler du cyberharcèlement, des conséquences de ces actes via la technologie de communication. Ces deux activités s'adressent plutôt au cycle 2.

Le directeur ajoute que chaque petite activité quotidienne ou plus basique peut entrer dans la prévention du harcèlement. Il cite notamment des activités interclasses/interdegrés, les journées des rentrées scolaires ou des marches d'automne. « *Malgré un programme chargé et des échéances à respecter, prendre ce temps, c'est considérer l'enfant comme un individu vivant dans une société où les aspects relationnels sont au moins aussi importants que les maths ou le français* » (Bonnet-Burgener, 2012, p.17). Aujourd'hui, suite à des cas révélés de harcèlement, l'établissement scolaire sollicite également Santé bernoise et travaille sur le protocole de cette fondation expliqué précédemment.

Je tiens à ajouter cette phrase qui me parle beaucoup citée par le directeur « *On a voulu se former préventivement pour être prêt quand ça arriverait, mais c'est arrivé en même temps, c'était déjà-là* ». Effectivement, en s'arrêtant sur ce phénomène, en cherchant, en travaillant dessus, on se rend compte que ce problème est déjà présent dans l'établissement. Néanmoins, la prévention reste préventive pour les nouveaux élèves qui arrivent chaque année dans l'établissement et pour éviter

¹⁷ Voir annexe 4

d'autres cas de harcèlement, même si nous ne pouvons pas nous attendre à une éradication complète de ce fléau.

Lors des entretiens, j'ai également eu la possibilité de m'entretenir avec deux enseignants, un enseignant du cycle 2 et une enseignante du cycle 1. Ce qui est intéressant c'est qu'eux aussi mettent l'accent sur la communication et le dialogue. L'enseignante du cycle 1 explique bien cette démarche « *On met l'accent sur la communication, alors on leur apprend tout de suite à former des phrases pour communiquer avec l'autre. Et puis, ce qu'on essaie de leur inculquer, c'est de toujours parler pour soi-même, d'exprimer ses propres émotions* ».

De plus, la prévention se fait au quotidien, dans le contact avec les enfants. Pour ces deux enseignants, l'idée est d'offrir aux enfants un temps de parole et petit à petit par des activités, des discussions, développer l'empathie chez l'élève. Ce qui paraît être un apprentissage essentiel à travailler avec les élèves, car comme l'écrit Dan Olweus (1999) les harceleurs « éprouvent très peu d'empathie à l'égard des victimes » (p.39).

Cependant, il paraît important de souligner que bien que ces deux enseignants partagent le même avis et veulent atteindre le même objectif, les activités de prévention proposées sont bien distinctes par rapport à l'âge des élèves. Il est évident que l'on ne peut aborder la prévention du harcèlement en 1-2H de la même manière qu'en 7-8H.

L'enseignante de 1-2H met en place des activités de communication verbale et non verbale, par exemple par deux, les élèves se massent le dos avec une balle de tennis, puis tous les élèves peuvent s'exprimer sur leur ressenti. Une deuxième activité est le voyage dans la tête; sur une musique relaxante, les élèves peuvent s'imaginer un pays dans lequel ils sont bien ou non, puis en deuxième phase, vient le moment de partage, de communication avec les camarades sur leur voyage, leurs émotions. Ces activités sont devenues des rituels, qui permettent de développer la communication, d'oser s'exprimer sans avoir peur d'être jugé. « *Il faut développer les capacités psychosociales notamment les relations interpersonnelles, l'acceptation de la différence et ne pas avoir peur de celle-ci* » (Professionnel de Santé bernoise, entretien 2016).

L'enseignant de 7-8H travaille également la communication, mais lors de conseil de classe, notamment pendant les leçons de formation générale. Cette leçon lui permet de mettre sur le tapis d'éventuels problèmes, conflits qui pourraient avoir au sein de la classe. Il veut amener par le conseil de classe, par ce temps de parole offert aux élèves, une prise de conscience par rapport au mal que certaines actions peuvent engendrer. De plus, il ajoute « *Il n'y a jamais une leçon de formation générale qui va ressembler à une autre. C'est toujours en fonction des situations qui sont amenées* ». Il est donc important de s'adapter, d'être flexible dans ses leçons afin de répondre adéquatement à une situation. Il est certes toujours utile d'avoir des outils de prévention en tête, mais la communication reste un élément clé dans la lutte contre le harcèlement.

Finalement, les enseignants, comme Santé bernoise le préconise, mettent un accent dans leur classe à établir et maintenir des règles de respect et de comportement de base. Ils leur paraissent difficile de lutter contre le harcèlement, si ces règles ne font pas parties intégrantes de la vie de classe et ne sont pas ancrées dans l'esprit des élèves. Elles doivent donc être travaillées et discutées à plusieurs reprises, et non qu'une fois en 1-2H en espérant que les élèves les gardent en tête jusqu'à la fin de leur scolarité.

3.2.1 Les parents dans la prévention du harcèlement

En analysant les entretiens, je me rends compte que même si chacun de ces professionnels a sa manière de prévenir le harcèlement scolaire, il est cependant évident que tous passent à un moment donné par le dialogue, la communication et cela dans tous les degrés. Ce point commun entre les personnes interrogées nous amène à une deuxième constatation, sur laquelle plusieurs de ces personnes semblent être d'accord: le rôle des parents dans la prévention du harcèlement. « La lutte efficace contre les problèmes agresseur/victime ne peut guère se passer d'une coopération étroite entre l'établissement et la famille » (Olweus, 1999, p.67).

En effet, il ne faut pas oublier que les parents sont des acteurs scolaires dans la vie de l'élève et donc de leur enfant. Lorsque la prévention du harcèlement est abordée d'une quelconque méthode expliquée en dessus dans un établissement scolaire, les parents ne semblent pas être un obstacle à cette démarche au contraire, ils sont un

soutien primordial dans cette lutte qu'on ne devrait pas négliger. Le travailleur social interrogé aimerait valoriser la présence des parents comme partenaire de l'école, car « *les parents sont des éléments importants lors du harcèlement. Ils doivent s'intéresser à ce que vit leur enfant à l'école, sur le chemin de l'école* » (Travailleur social, entretien, 2016).

Enfin, ces professionnels sont ouverts au dialogue, ils sont prêts à écouter les parents sur leur doute, et leur questionnement. Ils aimeraient informer davantage ceux-ci sur le harcèlement, pour qu'ils soient avertis et qu'ils prennent conscience qu'ils peuvent être d'une précieuse aide pour lutter contre ce problème. D'ailleurs Santé bernoise offre la possibilité aux parents de participer à des séances d'information sur le harcèlement scolaire.

Le schéma suivant résume le travail des différents professionnels dans la prévention du harcèlement scolaire.



Figure 3 : Schéma des préventions du harcèlement scolaire

3.3 La prévention du harcèlement engendre des impacts sur les élèves

3.3.1 Impacts positifs

La lutte contre le harcèlement constitue donc un enjeu éducatif majeur pour le DIP¹⁸, garant d'un cadre de vie favorable à la réussite de chaque élève. En effet, l'école constitue un cadre d'apprentissage non seulement des connaissances (instruction), mais aussi des valeurs humanistes et citoyennes (éducation). (Département de l'instruction publique du canton de Genève, 2016, p.9)

Suite aux entretiens, j'ai constaté que malgré des méthodes de prévention divergentes, les impacts positifs se rejoignent. En effet, toutes les personnes interrogées sont convaincues des biens faits de la prévention dans la lutte contre le harcèlement.

Un des premiers impacts positifs observés par cinq personnes interrogées est que les élèves s'expriment. Ils osent en parler, ils s'approchent d'acteurs dans l'établissement scolaire pour parler de ce problème, certaines fois pour dénoncer ou d'autres fois pour s'informer et mieux comprendre le phénomène. Dans un cas c'est même la victime qui a osé parler devant ses camarades, elle avait besoin de dire qu'elle se sentait mieux depuis qu'un travail avait été fait avec l'infirmière scolaire. Ce cas est intéressant, car la victime a montré un certain courage à s'affirmer devant ses harceleurs. Il est donc évident ici que la prévention et le travail sur ce problème a porté ses fruits.

Un deuxième impact positif qui est relevé dans la majorité des entretiens est la prise de conscience des enseignants face au harcèlement. « *Ce qui s'est amélioré c'est qu'avant ce problème restait confiné, aujourd'hui on se met tous autour de ce problème, il y a alors une grosse prise de conscience chez les enseignants* » (Directeur, entretien 2016). Cet impact est important, car au fond il rejoint le premier. Prévenir c'est donc également informer, ouvrir les yeux de tous les acteurs de l'établissement scolaire sur le harcèlement. L'impact ne touche pas seulement les

¹⁸ DIP : Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

élèves qui osent en parler, qui s'intéressent à ce phénomène, mais cet impact est intergénérationnel. En effet, la prévention semble également avoir fait prendre conscience de la réalité du problème et du rôle à jouer par les adultes, acteurs de l'établissement scolaire. Concernant cet impact, cela me fait penser à l'interview de Françoise D. Alsaker¹⁹ pour le programme *Jeune et Violence*²⁰ « Il faut que l'enseignant prenne clairement position et que tous les élèves collaborent, c'est essentiel ». Pour que l'enseignant et les élèves collaborent et luttent ensemble contre le harcèlement, il faut d'abord une prise de conscience chez ceux-ci et la prévention semble être un élément déclencheur à cette prise de conscience.

La maltraitance et le harcèlement entre élèves peuvent avoir également des conséquences sur l'ensemble du climat d'une classe ou d'un établissement. Il est démontré en particulier par une recherche finlandaise²¹ comment un groupe d'enfants témoin de harcèlement avait une vision négative de l'école et comment les enseignants perdaient de leur aura en étant incapables de protéger les élèves. (Debarbieux, 2011, p.12)

Les interviewés ont également expliqué que suite à la prévention, le climat de classe s'était amélioré. Effectivement, cet impact serait observé par toutes les personnes interrogées. Le climat de la classe semble clairement être lié au harcèlement. Les professionnels remarquent que lors de harcèlement, le climat de la classe semble malsain pour l'ensemble de la classe, ceci est certainement dû aux non-dits, aux omerta, qui créent un climat lourd et d'insécurité. Quand ce phénomène s'atténue, quand les conflits diminuent, le climat s'améliore et ça les élèves ainsi que l'enseignant le ressentent. « *Quelque temps après mon passage, je suis retournée dans la classe et l'enseignante se sentait tellement plus sereine, la classe aussi. On voit donc vraiment un apaisement général du climat de la classe* » (Infirmière scolaire, entretien 2016). D'ailleurs le professionnel de Santé bernoise ajoute à ce sujet qu'après leur passage, les enseignants se sentent plus fort en général, car ils ont acquis de nouveaux outils et savoirs pour mieux agir en conséquence.

¹⁹ Françoise D. Alsaker, professeure à l'université de Berne (Suisse) est une spécialiste suisse du harcèlement scolaire et a écrit des ouvrages à ce sujet.

²⁰ C'est un programme de prévention de la violence pour les jeunes en Suisse. Il a été mis en place par l'Office fédéral des assurances sociales de 2011 à 2015.

²¹ Recherche de Salmivalli & Voeten, 2004

Les impacts de la prévention sont également visibles chez les plus petits. Il faut certes répéter les activités et les rituels régulièrement pour observer des impacts concrets, mais l'enseignante interrogée a pu fournir de réels exemples. Ayant travaillé sur la communication et le respect de l'autre, lors de conflit cette dernière remarque après quelque temps que les élèves gèrent ceux-ci de manière plus réfléchie plus sereine qu'en début d'année. Par exemple, les enfants reprennent des phrases entendues lors d'activités de communication: « *Pardon, je ne voulais pas te faire de mal, je regrette, je n'imaginai pas que je te blessais, etc.* » Ce sont des paroles qui peuvent paraître banales, mais qui nécessitent un apprentissage chez les élèves pour que ceux-ci puissent les réutiliser seuls, dans des situations concrètes.

Bien que je n'ai pas fait d'étude comme Dan Olweus (1999) qui affirme que dans l'école où son programme de prévention a eu lieu, il y a eu un recul de 50% des problèmes agresseurs/victimes, il me paraît évident que chaque activité a des impacts positifs et que cela peut s'observer, peu importe l'âge des enfants. Ces impacts montrent l'importance et la validité d'un travail préventif contre le harcèlement.

3.3.2 Impacts négatifs

Pendant les entretiens, lorsque je demandais quels impacts négatifs les interviewés avaient observés ou entendus suite à un travail de prévention contre le harcèlement, plusieurs d'entre eux ont avoué ne pas avoir observé d'impacts négatifs. Cependant, d'autres personnes ont observé des impacts négatifs suite à la prévention du harcèlement.

Deux des personnes interrogées soulèvent un problème auquel je n'avais pas pensé en commençant ce mémoire. L'être humain et plus particulièrement les enfants sont tentés de s'approcher de la limite de l'interdit. Une des infirmières scolaires interviewée parle de cet impact négatif suite à la prévention du harcèlement « *Il y a des fois où je remarque que plus on en parle, plus cela prend de l'ampleur* ». Le travailleur social se rallie à son avis « *Il ne faut pas oublier que l'on donne des idées, des images de comment faire pour ne pas se faire attraper, c'est le risque. On essaie de ne pas trop informer, mais on doit quand même informer* ».

Dans certains cas la prévention peut avoir l'effet d'amplifier le phénomène et de donner des idées aux élèves qui deviendront harceleurs. De plus, lorsque l'on informe les élèves, on donne également des pistes pour harceler un élève. Il faut donc être conscient de cet impact négatif et rester attentif à celui-ci. Je pense que lorsque l'on remarque que la prévention dérape et n'apporte pas les effets escomptés, il faut changer de méthode, réfléchir sur une autre façon d'aborder ce problème.

Un autre impact négatif relevé par deux autres professionnels est que lors de cas révélé de harcèlement certains cas sont gérés, mais pas améliorés. En effet, pour gérer ces cas il a fallu changer les élèves d'école. Les enseignants et les professionnels n'ont pas trouvé d'autres solutions pour que la situation de la victime s'améliore au sein de l'établissement scolaire. Cela peut donner un sentiment de mission non accomplie, mais il arrive à un moment donné où le harcèlement devient tellement malsain, que la chose à faire la plus importante est de sauver la victime, sans forcément pouvoir tout régler.

Lorsqu'un programme de prévention se met en place et que l'on découvre des cas de harcèlement, le moment entre la découverte du problème et les agissements pour régler ce conflit peut être de longue durée pour la victime. En effet, pendant ce temps, la victime peut se sentir au plus bas, car elle craint les représailles, elle peut ressentir une sorte d'abandon face à l'attente interminable d'actions concrètes pour l'aider. Il faut savoir que cela peut prendre deux semaines, ce qui peut nous paraître un laps de temps court lorsque l'on n'est pas victime de harcèlement, mais pour celle-ci, c'est déjà trop long. L'infirmière scolaire conseille de réfléchir, d'être informés avant que cela arrive, afin de réduire le temps d'attente lorsqu'un cas de harcèlement est découvert.

Pour finir, le professionnel travaillant chez Santé bernoise ne parle pas d'impacts négatifs, mais prévient qu'agir rapidement sans réfléchir n'est pas la bonne solution. Agir ainsi pourrait envenimer la situation et donc créer des impacts négatifs. Bien sûr, l'erreur est humaine, il est possible de se tromper, mais lorsque l'on réfléchit et qu'on n'agit pas la "tête brûlée", on peut éviter d'empirer la situation de harcèlement.

Ces impacts négatifs montrent bien qu'il est important de s'informer, de demander des conseils et d'être avertis des conséquences que la prévention du harcèlement implique.

3.3.3 Durée de la prévention et de ses impacts positifs

«*Tout ce qui est préventif prend du temps* » (Travailleur social, entretien 2016). Il ne faut pas penser qu'une fois qu'on a fait une activité ou deux de prévention, l'affaire est classée. C'est permanent et sans fin. « *On donne une base et il faut retravailler tout le long* » (Travailleur social, entretien 2016). Il faut donc effectuer des "piqûres de rappel", il faut offrir aux élèves des moments de parole pour que ceux-ci puissent s'exprimer, parler de leur conflit. Les professionnels interrogés se mettent tous d'accord que c'est dans le quotidien que la prévention se travaille, il faut donc la pratiquer tous les jours. Cela ne veut pas dire faire chaque jour la même activité, au contraire, il faut varier et adapter à la classe. Parfois, il faut même un nouveau souffle pour redonner de l'énergie à cette prévention, en faisant venir des personnes extérieures, comme la police par exemple, ou encore des écoles comme TATOUT²² qui ont des outils pour une intervention sur la thématique du harcèlement. D'ailleurs TATOUT propose des ateliers de sensibilisation et des cours d'introduction que les plus jeunes suivent avec leurs parents. Il est possible d'organiser ces stages pour un groupe intéressé. TATOUT intervient régulièrement aussi dans les écoles.

De plus, une médiatrice ajoute que lors de cas révélé de harcèlement, elle voit les élèves impliqués chaque semaine, puis une fois par mois, il faut surtout ne rien lâcher pendant 6 mois, car les rechutes sont possibles.

Enfin, les impacts de la prévention du harcèlement ne sont pas forcément visibles dès le lendemain. Il faut laisser cogiter ce travail, que cela entre dans la tête des participants à cette prévention. De plus, certains impacts nécessitent plus qu'une activité. Travailler une fois sur la communication c'est bien, mais pas suffisant pour espérer voir des résultats.

²² TATOUT se définit comme une école d'autoprotection et de prise de confiance en soi qui offre des cours pour les élèves. Le secrétariat romand se trouve à Neuchâtel.

3.3.4 Cyberharcèlement

Peter K. Smith définit le cyberharcèlement comme un « acte agressif, intentionnel perpétré aux moyens de formes de communication électroniques, de façons répétées à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule » (Bellon & Gardette, 2013, p.18).

Au départ, il n'était pas prévu de traiter d'un type de harcèlement précis, mais le cyberharcèlement est ressorti dans les impacts dans la majorité des entretiens. En effet, les professionnels ayant pratiqué de la prévention ont observé un plus grand intérêt des élèves concernant le cyberharcèlement. Ceci serait dû au fait tout d'abord que tout ce qui touche aux réseaux sociaux semble plus toucher les élèves. Ensuite, avant la prévention du harcèlement et plus précisément du cyberharcèlement, les élèves pensaient être intouchables derrière leur écran. Ils n'imaginaient pas que leurs actes pouvaient avoir des conséquences, même si personne n'est avec eux au moment des faits. Il y a donc une réelle prise de conscience des impacts et des conséquences de leur action en utilisant les réseaux sociaux pour harceler.

Le cyberharcèlement n'est pas un terme inclus dans le code pénal (CP). En revanche, divers actes qui relèvent du cyberharcèlement sont punissables. Ainsi les victimes peuvent entreprendre des démarches juridiques. Il n'est pas déterminant de savoir si ces actes ont lieu dans la vie réelle ou virtuelle. Les actes passibles de peines pénales sont, par exemple:

- La diffamation, les blessures morales, la calomnie, les insultes
- La violation des droits personnels (par exemple le «droit à l'image»)
- La menace, l'extorsion, la coercition. (Cybersmart.ch)

La peur des conséquences de leurs paroles et de leurs actes via le net aurait donc des effets bénéfiques auprès des harceleurs. Cet exemple illustre bien qu'informer sur le harcèlement est déjà un bon pas dans la lutte contre le harcèlement.

3.4 Attentes des interviewés:

Il est clair pour toutes les personnes ayant participé aux entretiens que la prévention ne suffit pas à elle seule pour combattre le harcèlement. J'ai ressenti des attentes de ces personnes, des espoirs face à ce phénomène. Pour être plus précise, certains

ont même exprimé ce qu'ils souhaiteraient pour que cette lutte avance dans notre région.

Tout d'abord, une infirmière scolaire aimerait que des campagnes de prévention du harcèlement scolaire soient mises en place, comme dans d'autres domaines, par exemple le tri des déchets qui est intégré aux cours. Il serait intéressant que quelqu'un d'extérieur intervienne dans l'école dans chaque degré de manière ponctuelle, comme pour l'éducation sexuelle. Cela permettrait aux enseignants d'obtenir de l'aide et de garder cette thématique en tête.

D'autres personnes interrogées mettent en avant le problème des leçons de formation générale. Souvent, elles ne sont pas utilisées pour parler de thématique telle que le harcèlement scolaire, mais plutôt pour rattraper le retard des élèves. C'est pourtant une heure durant laquelle des conseils de classe, des temps de parole, le travail sur l'estime de soi et sur le respect peuvent être abordés. Leur souhait serait donc que les enseignants utilisent davantage cette leçon pour travailler ces apprentissages, cela pourrait déjà être bénéfique pour tenter d'éviter le harcèlement scolaire.

Une dernière attente de deux personnes interrogées serait de changer le système scolaire qui pousse à la catégorisation. Effectivement, notre système oblige à classer les élèves dans des catégories, les meilleurs se retrouvent ensemble et les moins bons ensemble. Cependant, ce système se base sur l'intelligence intellectuelle. Le travailleur social ajoute « *qu'il faudrait créer plus de mélange entre les gens et les compétences, avec le système actuel, c'est juste le contraire. Pourtant on sait que la coopération c'est bien* ». Ce que je comprends c'est que le système pourrait davantage encourager les mélanges, les échanges entre les élèves et habituer les élèves aux différences par rapport aux qualités et aux points faibles de chacun.

3.5 Conseils et mesures

Cette analyse se conclut par des conseils donnés par les personnes interrogées y compris les enseignants interrogés pour les enseignants qui souhaiteraient faire de la prévention au harcèlement scolaire. Ce sont des activités qui peuvent être menées au quotidien dans la classe. Pour un plus grand projet de prévention, le professionnel

de Santé bernoise précise qu'un enseignant seul ne peut lutter pour toute l'école contre le harcèlement, il faut être soutenu par l'établissement scolaire et que tous les acteurs doivent s'activer dans cette prévention du harcèlement. Par contre, les enseignants peuvent mettre en place des activités eux-mêmes. Par exemple, il est conseillé de travailler sur des activités qui n'engendrent pas la compétition entre les élèves, mais plutôt la coopération; battre le record de la classe de livres lus durant le mois, chaque élève peut donc lire un ou plusieurs livres pour faire avancer le score de la classe. Un deuxième conseil serait de travailler des jeux de rôle avec les élèves. Ceci pourrait développer l'empathie, l'écoute et le respect de l'autre, mais il faut être attentif à ce type d'activité, car cela peut devenir des situations délicates si la victime se retrouve dans le rôle de la victime et vit encore une fois la situation de harcèlement. Cela veut donc dire que l'enseignant doit connaître ses élèves avant de se lancer dans une telle activité.

Pour finir, les interviewés insistent que toutes les activités citées ci-dessus ainsi que celles travaillant sur l'estime de soi, le respect, ou encore le conseil de classe peuvent être mises en place dans tous les degrés. Ceci est donc possible à une condition près, adapter les activités à l'âge des élèves. Le but n'est pas de traumatiser les élèves avec ce thème, car il ne faut pas oublier que le harcèlement est un sujet délicat à traiter.

Conclusion

Dans ce chapitre, je conclurai ce travail en répondant aux questions et en vérifiant les hypothèses posées.

« Comment prévenir le harcèlement scolaire au primaire et suite à cette prévention quels impacts pouvons-nous observer? »

Suite aux résultats de l'analyse des entretiens, je peux affirmer qu'il existe plusieurs types de prévention de harcèlement appliqués par différents professionnels et que la prévention provoque des impacts positifs sur les élèves, mais pas seulement. En effet, sans une bonne préparation avant de se lancer dans la prévention du harcèlement scolaire, des impacts négatifs peuvent également être observés.

Bien que chaque entretien ait permis une découverte d'une autre méthode de prévention du harcèlement, toutes les personnes interrogées mettent l'accent sur la communication dans la prévention. Les professionnels et enseignants interrogés travaillent donc cet aspect, mais chacun à leur manière. Certains proposent des séances d'information pour les acteurs scolaires, d'autres travaillent sur la communication entre élèves, apprendre à écouter l'autre et à le respecter. Je trouve cet apprentissage important, car il ne pointe pas seulement la prévention du harcèlement scolaire, mais c'est un savoir que les élèves doivent acquérir pour leur futur relationnel et professionnel. De plus, des séances de parents sont également proposées, ce que je trouve primordiale car ils sont des acteurs de l'établissement scolaire et surtout ils sont acteurs dans la vie sociale de leur(s) enfant(s). Malheureusement, suite à des discussions avec des parents, je me rends compte que trop peu de ceux-ci sont au courant de ce genre de séance d'information. Ceci est dû au fait qu'ils ne reçoivent pas forcément des informations pour cette thématique, ni par le biais de l'école, ni par le biais de la commune. Pourtant pour d'autres "publicités" concernant des camps etc., ces informations leurs sont communiqués

Concernant les impacts positifs, je pense qu'ils prouvent le bien-fondé de la prévention du harcèlement scolaire. Le fait que la prévention aide les élèves à oser s'exprimer sur ce sujet est un grand pas, car la loi du silence est un «point noir» de ce phénomène. Il est donc important que les élèves puissent être plus à l'aise avec

ce problème et qu'ils sachent vers qui se tourner. De plus, la prévention permet une prise de conscience chez les acteurs scolaires, c'est d'ailleurs ce qui me paraissait manqué lors de ma recherche d'enseignants pour les entretiens. La difficulté de ce travail a été que beaucoup d'enseignants ont refusé de participer, car ils n'avaient ni réfléchi ni travaillé ce phénomène. Ces enseignants pensaient ne pas avoir été confrontés à ce problème encore. Je pense plutôt qu'ils n'avaient pas encore pris conscience que ce phénomène n'épargne aucune école et que des activités simples et quotidiennes peuvent être déjà de la prévention contre le harcèlement. Il y aurait donc encore des progrès à faire de ce point de vue là.

Comme l'ont mentionné les personnes interrogées, la prévention du harcèlement améliore le climat scolaire, les élèves et les enseignants se sentent mieux après avoir travaillé cette thématique en classe. Sachant que le climat scolaire est lié aux apprentissages et résultats scolaires, il me paraît primordial de faire en sorte que celui-ci soit le plus agréable possible pour tous les acteurs scolaires.

Après les impacts positifs décrits au chapitre 3.3.1, les entretiens ont permis d'identifier des impacts négatifs.

Lorsque la prévention est mal préparée ou inadaptée, des impacts négatifs peuvent être observés. En effet, les élèves peuvent vouloir tester l'interdit et donc en n'étant pas prévoyant à cet impact, certains élèves peuvent harceler en utilisant les informations reçues, notamment comment blesser la personne sans que les adultes s'en aperçoivent. Les professionnels interrogés insistent sur le fait que ces cas sont rares, mais je pense qu'il est important d'avoir ceux-ci en tête pour être encore mieux préparée face à ce phénomène.

Au début de ce travail, deux hypothèses étaient posées :

1. La prévention du harcèlement existe dans le Jura et le Jura bernois à l'école primaire
2. La prévention du harcèlement engendre des impacts sur les élèves.

Concernant ces hypothèses, je peux très clairement vérifier la première suite aux différents entretiens. Toutes les personnes interrogées ont mis en place un travail de prévention dans les classes et tous se mettent d'accord sur le fait que cette prévention est d'autant plus efficace si elle est travaillée dès les premières années.

La deuxième hypothèse se vérifie également par les impacts positifs et négatifs de la prévention expliqués dans les chapitres 3.3.1. et 3.3.2. Ils se répercutent sur les élèves mais également sur les enseignants.

Après ce travail, lorsque je réfléchis à comment mettre en place de la prévention contre le harcèlement scolaire, je peux désormais répondre grâce à certains conseils donnés par les personnes interrogées. Pour ces personnes, il est évident que la prévention se fait de manière quotidienne par des activités qui semblent être «banales» même aux yeux de certains enseignants. De plus, si je souhaite obtenir une prévention efficace, il faudra un certain soutien de l'établissement scolaire. Je pense donc que c'est une lutte collective, qui demande du temps, du travail, de la collaboration et des remises en question. Néanmoins, je suis toujours d'avis que cette lutte en vaut la peine.

Une limite à ce mémoire est que les personnes interviewées avaient des professions bien distinctes ; sur huit personnes, il y a cinq professions différentes. L'avantage de ceci, c'est le large panel de professionnels impliqué dans la prévention du harcèlement. Ce large panel a permis d'apporter différents points de vue, différents conseils et différentes méthodes pour prévenir le harcèlement scolaire. Cependant, lors de l'analyse des résultats, il a été plus difficile de faire des liens, de comparer entre les professions, car chaque profession a sa propre manière de prévenir.

Afin de travailler cette thématique sous un autre point de vue, il serait intéressant d'interroger les élèves qui ont participé à la prévention du harcèlement scolaire. En effet, ceux-ci pourraient peut-être exprimer, identifier ce que cette prévention leur a appris ou non. Les adultes ont des difficultés à observer concrètement les effets de la prévention, car ils ne sont pas au cœur des relations des élèves. Néanmoins, ce travail demanderait certainement plus de temps pour trouver des élèves ayant participé à cette prévention et surtout pouvant s'exprimer à ce sujet.

Ce travail m'a permis d'obtenir des informations et des conseils afin de travailler cette thématique lors de mes futures années d'enseignements. Il faut cependant encore me former et suivre des formations continues pour être plus sûre de la méthode de prévention que je mettrais en place.

Pour finir, il y a un point essentiel à la prévention du harcèlement scolaire qui actuellement ne me satisfait pas, c'est la prise de conscience des enseignants. Je me demande comment faire pour que cela change. Peut-être y a-t-il un lien avec la formation? Comment mieux former les enseignants face au harcèlement? Peut-être serait-il intéressant d'être formé ou du moins informé lors de la formation initiale? Cette question reste ouverte, mais je pense qu'il serait temps que les autorités de l'instruction publique réfléchissent à cette question et investissent pour que les enseignants prennent conscience et luttent contre le harcèlement scolaire.

Références bibliographiques

- Aktouf, O. (1987). *Méthodologies des sciences sociales et approche qualitative des organisations*. Montréal: Les presse de l'université du Quebec.
- Bellon, J.-P., & Gardette, B. (2011). *Harcèlement et brimades entre élèves : la face cachée de la violence scolaire*. Paris: Fabert.
- Bellon, J.-P., & Gardette, B. (2010). *Prévenir le harcèlement à l'école*. Paris: Edition Fabert.
- Bourcet, S. (2002). *Petite terreur ou souffre-douleur, la violence dans la vie d'enfant*. Paris: Albin Michel.
- Bourdier, S. (2008). *L'agressivité chez les enfants de 0 à 5 ans*. Montréal: CHU Saint-Justine.
- Columbia, M. o. (1998). *Pleins feux sur l'intimidation*. Burnaby.
- Debarbieux, E. (2011). *Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'école*. Bordeaux: Observatoire international de la violence à l'école.
- Nufer, A. (2015). *Harcèlement scolaire au primaire* (Mémoire de Bachelor). Haute Ecole Pédagogique de Chaux-de-fond, Suisse.
- Piguet, C., Moody, Z., & Jaffé, P. (2012, Octobre). Harcèlement entre pairs. *Résonances*, pp. 5-9.
- Zermatten, J., Moody, Z., & Jaffé, P. (2012, octobre). Harcèlement entre pairs. *Résonances*, pp. 12-13.
- Pasche-Gossin, F. (recherche: Construire une démarche méthodologique de recherche et un modèle d'analyse [Présentation PowerPoint], cours 6, 2015), Synthèse sur les outils de collecte de données .
- Olweus, D. (1999). *Violence entre élèves, harcèlement et brutalités*. Paris: ESF.
- Saint-Pierre, F. (2013). *Intimidation, harcèlement. Ce qu'il faut savoir pour agir*. Québec: Edition du CHUV Sainte-Justine. Broché
- Kobel C. (2015). *Brisée : Harcèlement scolaire*. Edition Broché

Références sitographiques et filmatographiques

Araman, T. (avril 2012). *Le mobbing existe aussi à l'école*. Consulté le 13 juillet 2016, sur Migros Magazine. Récupéré de : <https://www.migrosmagazine.ch/au-quotidien/education/article/le-mobbing-existe-aussi-a-l-ecole>

Cain, B. I. (février 2015.). *Le harcèlement n'évolue pas en nombre mais dans le type de violence*. Consulté le 4 août 2016, sur Le figaro. Récupéré de : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/02/10/01016-20150210ARTFIG00096-le-harcelement-scolaire-n-evolue-pas-en-nombre-mais-dans-le-type-de-violences.php>

Debardieux, E. (décembre 2013). *Education parents-profs*. Consulté le 6 août 2016, sur Facebook. Récupéré de : <https://www.facebook.com/notes/%C3%A9ducation-parents-profs/lutter-contre-le-harc%C3%A8lement-%C3%A0-l%C3%A9cole/568741293213134/>

Depelteau, F. (2011). *La démarche d'une recherche en sciences humaines*. Consulté le 18 août 2016, sur la-zone.ch. Récupéré de : file:///C:/Users/Ga%C3%ABlle/Downloads/9782763707747_extrait.pdf

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2011). *Agir contre le harcèlement scolaire*. Consulté le août 5, 2016, sur ac-poitier.fr. Récupéré de : <http://ww2.ac-poitiers.fr/ia79-pedagogie/IMG/pdf/les-consequences-du-harcelement.pdf>

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2011.). *Le harcèlement entre élèves*. Consulté le 6 août 2016, sur [media.eduscol.education.fr](http://media.eduscol.education.fr/file/09_septembre/60/0/2011_harcelement_eleves_brochurev2_190600.pdf). Récupéré de : http://media.eduscol.education.fr/file/09_septembre/60/0/2011_harcelement_eleves_brochurev2_190600.pdf

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2015). *Agir contre le harcèlement à l'école*. Consulté le août 10, 2016, sur [education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr/cid86060/agir-contre-le-harcelement-a-l-ecole.html). Récupéré de : <http://www.education.gouv.fr/cid86060/agir-contre-le-harcelement-a-l-ecole.html>

Les chiffres choc du harcèlement à l'école: 17,8% des élèves victimes de violences physiques ou verbales. (2015). Consulté le août 10, 2016, sur sudinfo.be: Récupéré de : <http://www.sudinfo.be/1407560/article/2015-10-29/les-chiffres-choc-du-harcèlement-a-l-ecole-178-des-eleves-victimes-de-violences>

Roulet, F. (2016). L'école, cet enfer. In J.-P. Ceppi & B. Piguet, *Temps présent*. Genève : Radio télévision suisse.].

Annexes

Annexe 1 : Le guide d'entretien (enseignants)

Axe thématique	Questions	Questions (si temps restant)
La prévention	<ul style="list-style-type: none">• Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ?• Pourquoi avez-vous fait un travail de prévention contre le harcèlement ?• En quoi consistait cette prévention ? Quel était votre rôle, travailliez-vous à plusieurs pour lutter contre ce phénomène ? Si oui avec qui ?• À quel moment la prévention avait-elle lieu et à quelle fréquence ?• Si c'était à refaire, que garderiez-vous et que changeriez-vous dans cette prévention ?	<ul style="list-style-type: none">• Quelles ont été les réactions des parents, des élèves lorsque vous avez commencé cette prévention ?
Les impacts	<ul style="list-style-type: none">• Quels impacts positifs avez-vous observés ou entendus suite à la prévention ?• Quels impacts négatifs avez-vous observés ou entendus suite à la prévention ?• Les impacts de la prévention ont-ils tenu sur la durée ? Pourquoi ?• Avez-vous remarqué certains élèves qui n'étaient pas à l'aise lorsque vous abordiez le harcèlement en classe ? Pour quelles raisons ?• Dans quelles mesures la prévention aide t'elle à éviter	<p>➔ <i>Sur les élèves, sur la classe, sur l'établissement, sur vous ?</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Dans quel type de harcèlement (verbal, racket, etc.) la prévention provoque plus d'impacts positifs ?

	<p>des cas de harcèlement en milieu scolaire ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Quels conseils donneriez-vous à une enseignante qui souhaite faire de la prévention au harcèlement scolaire ?	
--	--	--

Annexe 2 : Le guide d'entretien (professionnels, autres qu'enseignants)

Axe thématique	Questions	Questions (si temps restant)
La prévention	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce que le harcèlement scolaire? • Contexte : combien y a-t'il de cas de harcèlement scolaire au cycle 1 (ou primaire) dans le Jura bernois par année? / • En quoi consiste votre travail de prévention? • Pour quelles raisons a-t-on fait appel à vous ? • Quelles pistes pouvez-vous donner pour prévenir le harcèlement scolaire au cycle 1 ? • Que peuvent faire les enseignants dans la prévention du harcèlement scolaire ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissez-vous d'autres associations dans la Suisse qui pratique la prévention du harcèlement scolaire ?
Les impacts	<ul style="list-style-type: none"> • Quels impacts positifs avez-vous observés ou entendus suite à la prévention ? • Quels impacts négatifs avez-vous observés ou entendus suite à la prévention ? • En quoi la prévention suffit-elle ou ne suffit-elle pas pour lutter contre le harcèlement ? • À partir de quels moments peut-on observer des impacts positifs dans une classe, après avoir fait de la prévention au harcèlement scolaire ? • Avez-vous observé des différences entre les classes de ville et les classes de campagne au niveau des impacts de la prévention au harcèlement scolaire ? • Dans quel type de harcèlement (verbal, racket, etc.) la prévention provoque plus d'impacts positifs ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous observé des différences entre les classes de ville et les classes de campagne au niveau des impacts de la prévention au harcèlement scolaire ? • Que faire pour que les effets de la prévention ne s'estompent pas ?

Annexe 3 : Lettre d'information

HEP-BEJUNE

Travail de mémoire
Lettre d'informations

Madame, Monsieur,

A la suite de nos différents contacts, je me permets de vous adresser cette lettre.

Dans la cadre de mon travail de Bachelor à la HEP-BEJUNE, je réalise un mémoire intitulé : « Harcèlement scolaire : prévenir au cycle 1 ». Ce travail est suivi par Monsieur Paratte Alain, formateur à la HEP-BEJUNE.

Aujourd'hui le harcèlement scolaire est une thématique très actuelle, mais devant laquelle nous ne savons pas forcément comment réagir. Ce qui m'intéresse particulièrement c'est la prévention de ce phénomène. Pour cela, je voudrais savoir comment des associations comme la Santé Bernoise ainsi que les enseignants préviennent-ils le harcèlement à l'école. De plus, je cherche à identifier les impacts de la prévention au harcèlement scolaire.

Pour cela, j'utiliserai la méthode des entretiens de type qualitatif. L'entretien sera semi-directif, c'est-à-dire que j'aurais certes préparé un guide d'entretien pour suivre un fil rouge, mais vous serez libre de répondre selon vos envies. L'idée est que vous vous sentiez à l'aise et libre de vous exprimer.

Cet entretien durerait 45 minutes environ, serait enregistré et retranscrit par moi-même. Il serait réalisé en fonction du code d'éthique de la recherche pour les Hautes Ecoles pédagogiques. (2002) cf. (contrat).

Si vous êtes intéressé(e) à réaliser ce travail, vous pouvez me contacter à l'adresse suivante :

Domon Gaëlle
Pré Rond 1
2735 Malleray
078 743 26 59
gaelle.domon@hep-bejune.ch

Je vous remercie d'ores et déjà d'avoir pris le temps de lire cette lettre.

Dans l'attente de votre réponse je vous adresse mes meilleures salutations.

Gaëlle Domon

Annexe 4 : Contrat

HEP-BEJUNE

Travail de mémoire

Contrat

Ce contrat suit le code d'éthique de la recherche des Hautes Ecoles pédagogiques (adopté par la CDHEP, le 31 mai 2002).

Ci-dessous les conditions de l'entretien :

- L'entretien sera enregistré et retranscrit
- A la fin de ce travail, les enregistrements seront détruits pour le respect de la sphère privée. Aussi longtemps que ceux-ci sont conservés, ils ne seront pas accessibles aux personnes qui ne travaillent pas sur cette recherche.
- Les informations recueillies seront utilisées uniquement pour réaliser cette recherche et non pour faire pression sur des personnes.
- Le libre consentement sera respecté lors de ce travail : les personnes intéressées seront informées des buts de la recherche et des méthodes de recueil des informations.

Par ma signature, je m'engage à respecter ce contrat tout en gardant à l'esprit que ce travail peut être interrompu à tout moment. Ce refus n'aura aucune conséquence fâcheuse pour ces personnes.

Domon Gaëlle : _____

Personne interviewée : _____

Annexe 4 : “Brisée : Harcèlement scolaire” de Charlène Kobel

“Brisée: Harcèlement scolaire”

Charlène Kobel, auteure de “Brisée” témoigne dans ce livre de son vécu en tant que victime de harcèlement scolaire par le biais d’une histoire fictive. Aujourd’hui, elle ose briser le silence et propose également d’intervenir dans les classes pour témoigner. Ce témoignage prouve bien que le harcèlement scolaire est présent dans le Jura bernois, car Charlène a subi ce phénomène dans des écoles de cette région.

Voici le résumé du livre “Brisée: Harcèlement scolaire”, édition Broché (2015)

Eloïse a 15 ans. Elle se sent à l'écart de tous. La jeune fille a du mal à s'intégrer et, même s'il fut un temps où elle a essayé, aujourd'hui elle n'en ressent plus aucune envie. Ses camarades ont su la cerner, sa sensibilité les fait rire, ses larmes les amusent et de plus en plus, ils cherchent à la faire craquer par tous les moyens...

Comment reprendre goût à une vie d'adolescente alors que toute la force à lâcher prise?

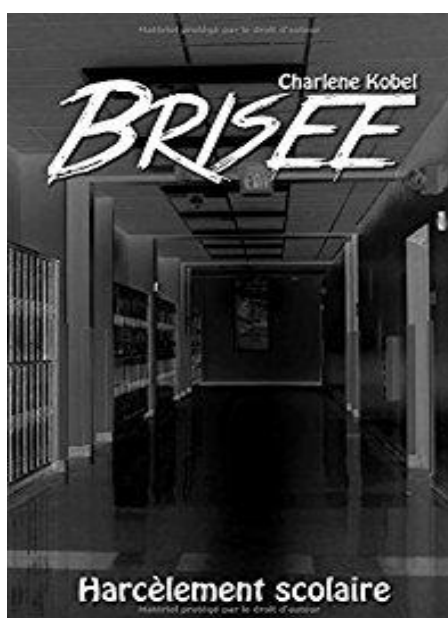


Photo de couverture prise sur le site babelio.com :

<http://www.babelio.com/livres/Kobel-Brisee--Harcelement-scolaire/795251>